

COMMUNE DE BOUCAU – COMMUNE DE TARNOS
(Pyrénées Atlantiques) (Landes)

*Service Départemental de l'Architecture des Pyrénées Atlantiques
Service Départemental de l'Architecture des Landes*

Zone de Protection du Patrimoine Architectural Urbain et Paysager

**Z.P.P.A.U.P.
CITE DES FORGES**



RAPPORT DE PRESENTATION

| | |
|---|-------------------------------------|
| Mise à l'enquête publique | 19 Décembre 2005 19 Janvier 2006 |
| Commission Régionale du Patrimoine et des Sites | 8 Juin 2006 |
| Approbation par délibération du Conseil Municipal | |
| Approbation du Préfet de Région | |

SOMMAIRE

| <i>Libellé</i> | <i>page</i> |
|--|-------------|
| I – LES ORIGINES | 3 |
| I.1. – LA PRESENCE DU FLEUVE | |
| I.2. – LES COMMUNES DE BOUCAU ET TARNOS | |
| I.3. – L'IMPLANTATION SUR LE SITE | |
| I.4. – LES CONSEQUENCES SUR LE DEVELOPPEMENT DE BOUCAU ET TARNOS | |
| II – L'EVOLUTION DU SITE | 7 |
| II.1. – LA COMPOSITION D'ENSEMBLE | |
| II.2. – LA COMPOSITION DE LA CITE | |
| II.3. – LES ETAPES DE DEVELOPPEMENT DE LA CITE | |
| II.4. – L'EVOLUTION DU LIEU | |
| III– LES ELEMENTS DU PATRIMOINE | 18 |
| III.1. – LES PERSPECTIVES et ENTREES DE VILLE | |
| III.2. – LES VOIES ET ESPACES LIBRES | |
| III.3. – LA COMPOSITION PARCELLAIRE ET L'EMPRISE DU BATI | |
| III.4. – LES VOIES ET ESPACES LIBRES | |
| III.5. – LE VEGETAL | |
| III.6. – LES ELEMENTS ARCHITECTURAUX, URBAINS ET PAYSAGERS | |
| III.7. – LE PATRIMOINE BATI | |
| III.8. – LE PATRIMOINE BATI ET LES ELEMENTS ARCHITECTURAUX | |
| IV – PERIMETRE DE LA Z.P.P.A.U.P. | 79 |
| ANNEXES | 80 |

Les textes en italique sont Extraits des ouvrages suivants :

- « *la cité des Forges 1880-1939 . Tranche de vie de nos quartiers* » par Jacques VERGES
- « *Memoire en Images : BOUCAU et TARNOS* » par Jean Pierre CAZAUX

I.1. – LA PRESENCE DU FLEUVE

L'Adour

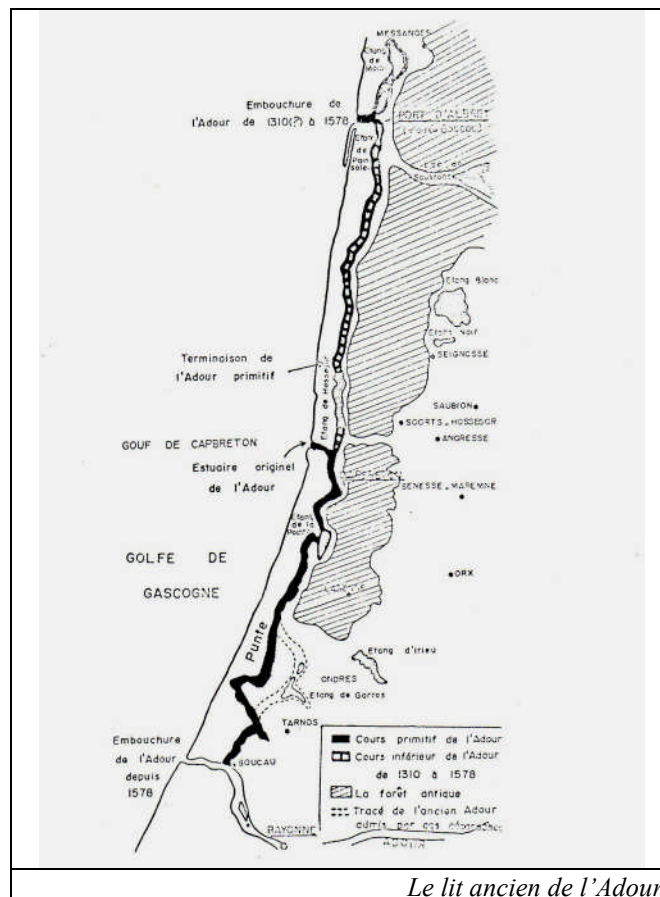
L'embouchure de l'Adour ne fut fixée à son emplacement actuel qu'à partir de 1578.

Jusqu'en 1310 environ, selon certains auteurs, elle se jetait dans la mer à Capbreton.

Le 19 juin 1578, un contrat est passé avec l'ingénieur Louis de Foix pour régler les conditions de la percée.

A Tarnos, dans le quartier d'Ite, à l'endroit où le fleuve fait un coude, il a été prévu « la fermeture de la rivière sur 150 toises (290 mètres), le creusement du canal de 900 toises (1800 mètres) vers la mer ».

Le 28 octobre 1578 le fleuve coulait droit sur l'océan, le Boucau neuf était né.



Le lit ancien de l'Adour

La présence du port de Bayonne est un élément important dans la vie économique locale.

Le port de Bayonne s'étend sur trois communes : Bayonne, Boucau et Tarnos, et sur deux départements : les Landes et les Pyrénées-Atlantiques.

Les Forges de l'Adour, importante usine sidérurgique à elle seule représentait 80% du trafic du port de Bayonne au temps de son plein rendement.

I.2. – LES COMMUNES DE BOUCAU ET TARNOS

BOUCAU

Ancien quartier de Tarnos, Boucau acquiert son « indépendance » ; C'est Napoléon III qui décida : « Par la loi du 1^{er} juin 1857 que les sections de Boucau et de Romatet étaient distraites de la commune de Tarnos et réunies à l'arrondissement de Bayonne. Elles formeront dorénavant, sous le nom de Boucau, une commune distincte, dont le chef-lieu sera fixé à Boucau ».

Sa population est essentiellement agglomérée autour de la Cale, le plateau de Romatet (le Haut-Boucau) étant composé de quelques métairies.

Il faudra attendre 1879 pour que soient construites l'école du bourg et la mairie.

L'implantation, à partir de 1881, dans la commune voisine de Tarnos, de l'importante usine sidérurgique des Forges de l'Adour, la population du Boucau va croître de façon importante . Ainsi sa population va-t-elle passer de 1700 à 4935 habitants, entre 1871 et 1901. Le commerce et les industries vont rapidement se développer. Boucau devient une petite ville.

Le tracé de la voie de chemin de fer Bordeaux-Dax-Bayonne est entériné par le décret du 24 août 1852, et en 1853, le ministre des Travaux publics assure les députés des Basses-Pyrénées que les travaux seront finis en mai 1854.

En 1854, la barrière du chemin de fer n'ouvrait qu'une fois par jour et il n'y avait pas de garde-barrière. Tout ceci conduisit les Forges de l'Adour à construire un pont (le pont de fer dit du Réchou démolé en 2000) pour acheminer le matériel dans leur usine de l'autre côté de la voie.

Le commerce était très actif au Boucau en ce début de XX^e siècle.

TARNOS

La paroisse est très ancienne, elle est citée plusieurs fois dans le livre d'or de la cathédrale de Bayonne (textes du XIII^e siècle).

Plusieurs évènements vont marquer l'histoire de Tarnos :

- le détournement de l'Adour par Louis de Foix le 28 octobre 1578 ;*
- la construction du chemin de fer à partir de 1852, qui va partager le territoire de la commune en deux ; la séparation de deux sections de la commune, Boucau et Romatet, pour former le 17 juin 1857 la commune du Boucau ;*
- la construction à partir de 1881, de l'usine sidérurgique des Forges de l'Adour qui va complètement bouleverser la vie politique, économique et sociale de Tarnos et du Boucau.*

Le 1^{er} octobre 1884, les sœurs de la Sagesse arrivent à Tarnos. Le local actuel leur est affecté, elles y installent les classes, ainsi que l'asile (école maternelle).

Au centre, la Cité des Forges, au Sud le quartier « la Rigole » se terminait à l'abattoir au bord de l'Adour, à l'Ouest suivait le quartier Ducourau.

L'avenue Jean Jaurès et la cité des Forges étaient situées dans Tarnos. Le quartier La Rigole se trouvait à cheval sur Boucau et Tarnos.

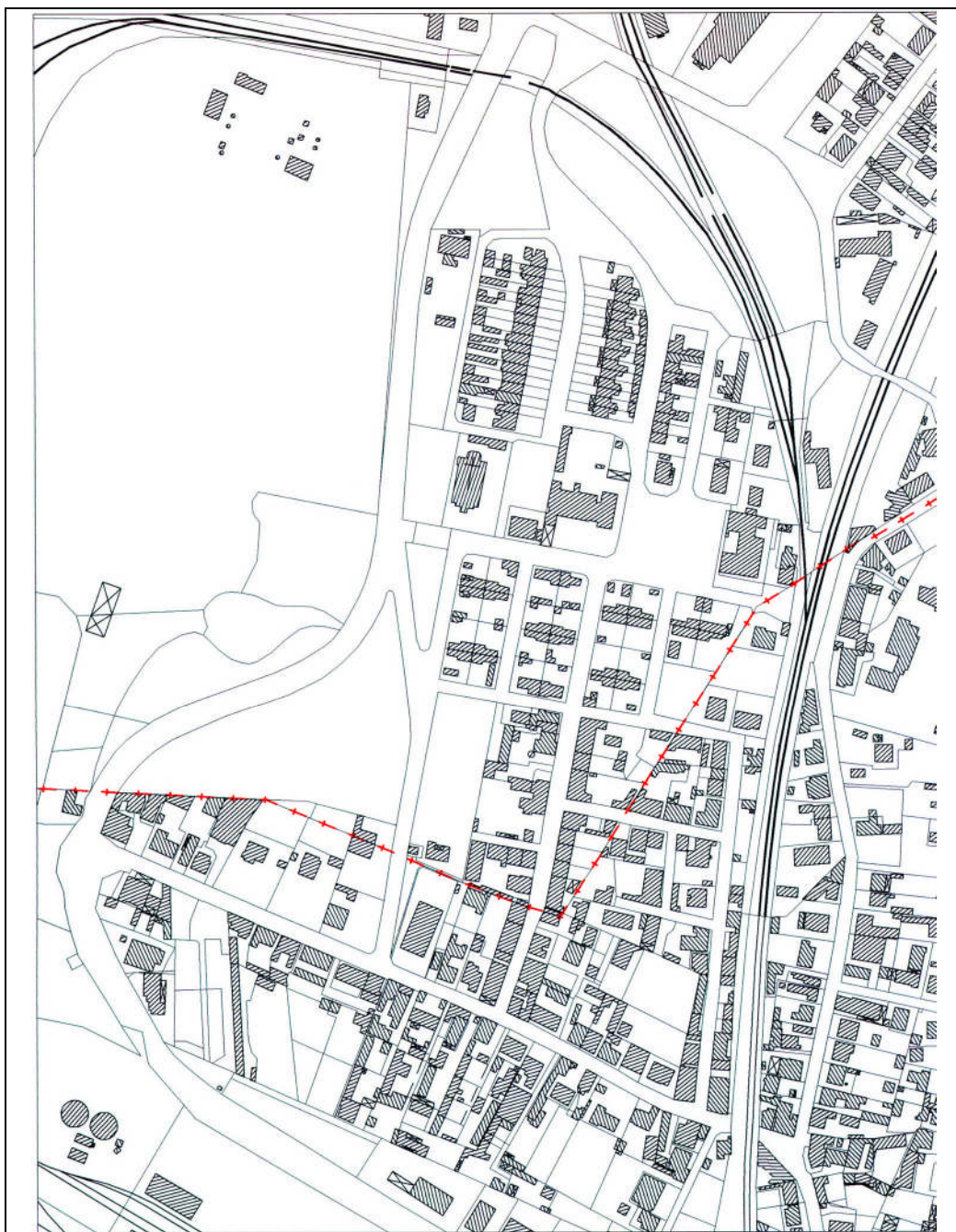
En 1857, par décision de Napoléon III, deux quartiers de Tarnos (Le Boucau et Romatet) furent réunis pour devenir la commune de Boucau: les bouches de l'Adour.

Cette commune fut rattachée au département des Basses-Pyrénées devenues aujourd'hui les Pyrénées-Atlantiques. La nouvelle paroisse de Boucau passait au diocèse de Bayonne.

Boucau et Tarnos étaient délimitées par le caniveau d'évacuation des eaux d'arrosage des fours à coke.

Ce caniveau partageait parfois une propriété en deux parties.

Les eaux malodorantes de cette rigole, (d'où le nom du quartier) à ciel ouvert sur la majeure partie de son parcours, sentaient le benzol et le goudron, ces eaux se déversaient dans l'Adour.



La ligne de séparation des communes de BOUCAU (au Sud est) et TARNOS (au Nord Ouest) et des deux départements : Landes et Pyrénées Atlantiques

I.3. – L'IMPLANTATION SUR LE SITE

Les Forges de l'Adour

C'est en 1881 que commença la construction de l'usine des Forges de l'Adour, décidée par la Compagnie des hauts fourneaux, forges et aciéries de la Marine et chemins de fer, sous l'impulsion de Claudius Magnin. C'était une aciérie Bessemer, laminant des rails.

La région de Bayonne avait été choisie car elle permettait de recevoir par voie fluviale des charbons anglais et les minerais espagnols. La compagnie du Midi apportait sa clientèle et l'éloignement des autres centres producteurs de l'Est assurait une certaine sécurité de débouchés.

En 1883 sortait le premier rail, en 1891 l'usine recevait la visite du président de la République Sadi Carnot.

Le programme initial s'est révélé judicieux et jusqu'en 1914, les Forges de l'Adour ont fourni tous les rails du réseau du Midi.

A l'aciérie Bessemer s'est ajoutée très vite une aciérie Martin. Pendant la Première Guerre mondiale, l'usine, comme toute sidérurgie, est appelée à l'effort maximum. Elle est d'ailleurs canonisée par un sous-marin allemand en 1917.

L'acier Bessemer disparaît dès 1925 et les fournitures de rails au chemins de fer cessent. L'usine doit rechercher de nouveaux débouchés, en particulier des demi-produits à destination d'autres usines de la compagnie et surtout les aciers au carbone de qualité et aciers spéciaux, ces fabrications étant rendues possibles par l'introduction de l'acier électrique. Les hauts fourneaux se sont spécialisés dans des fontes de haute qualité.

Considérée comme non rentable, l'usine fermera ses portes le 5 juillet 1965.

I.4. – LES CONSEQUENCES SUR LE DEVELOPPEMENT DE BOUCAU ET TARNOS

La présence de l'embouchure de l'Adour a été déterminante dans le choix fait par la Compagnie des forges et aciéries de la Marine d'y construire une usine en 1881 : les Forges de l'Adour.

Cette création a entraîné le développement démographique des deux communes.

Les deux cités sont également liées par la politique, car en 1920 les deux municipalités sont conquises par le Parti communiste.

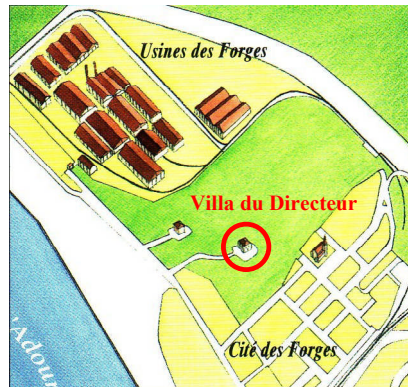
Elles sont liées par le sport : le Boucau-Stade a fait connaître le nom de Boucau dans la France entière, et les amateurs de rugby se rappellent encore des « noirs forgerons du Boucau », comme on disait à l'époque.

II – L'EVOLUTION DU SITE

II.1. – LA COMPOSITION D'ENSEMBLE

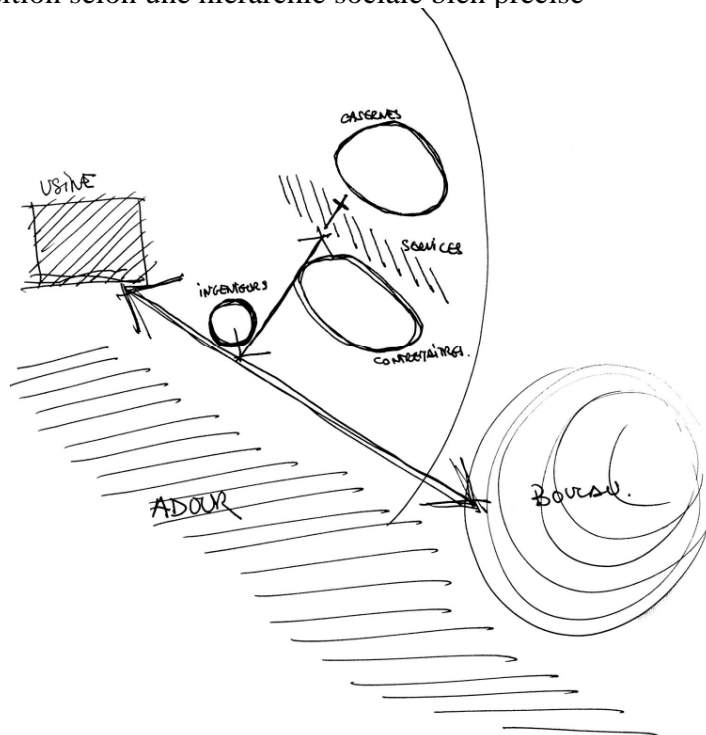
L'usine couvrait une superficie de 26 hectares.

Elle se situait sur un lieu aujourd'hui complètement remanié mais toujours destiné au développement de l'industrie.



La composition de la cité des forges relève d'un plan d'ensemble précis, et s'appuie sur des éléments majeurs tels que :

- Le lieu d'implantation de l'usine des forges, à l'écart Ouest
- La voie de liaison entre l'usine et la commune de BOUCAU initialement seul lieu bâti et seule voie de communication coupant la voie de chemin de fer
- La présence du fleuve Adour
- La voie de chemin de fer, à la fois élément de liaison et de séparation
- La volonté de composition selon une hiérarchie sociale bien précise



II.2. – LA COMPOSITION DE LA CITE

Issues d'une volonté de composition stricte, le tracé des voies reproduit à échelle moindre la volonté générale de hiérarchie :

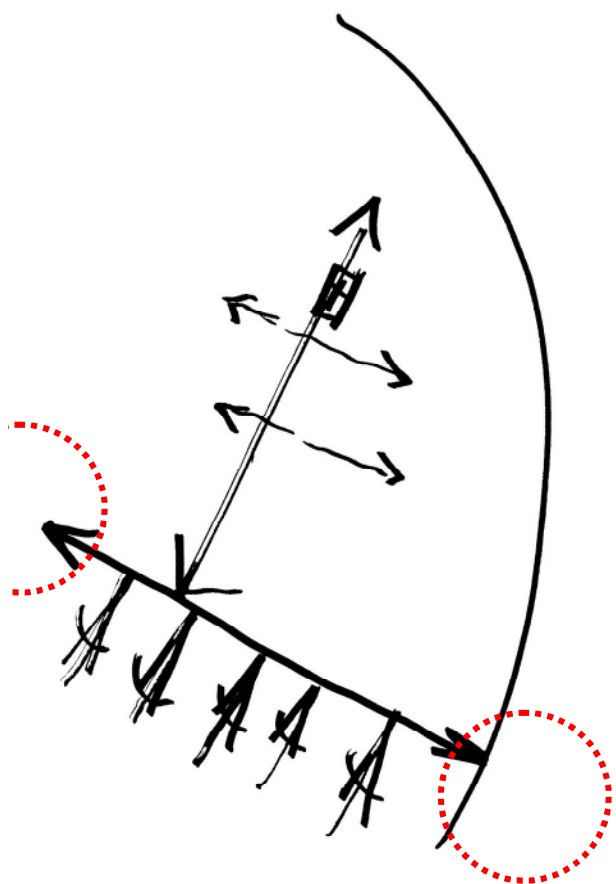
- Une voie principale Ouest-Est : traversée de l'usine au Boucau et voie d'accès dans la cité des Forges. Une porte matérialisait le passage d'un espace à l'autre
- Une voie principale Sud Nord de traversée de la citée vers TARNOS.

Sur ces axes se développent :

Des vues perspectives principales (dans le sens de la voie), et secondaires (perpendiculairement aux voies).

Un développement du bâti constitué :

Sur la voie Ouest-Est (usines Boucau) de nombreux commerces (aujourd'hui disparus), avaient vu le jour . C'était un lieu d'animation important.



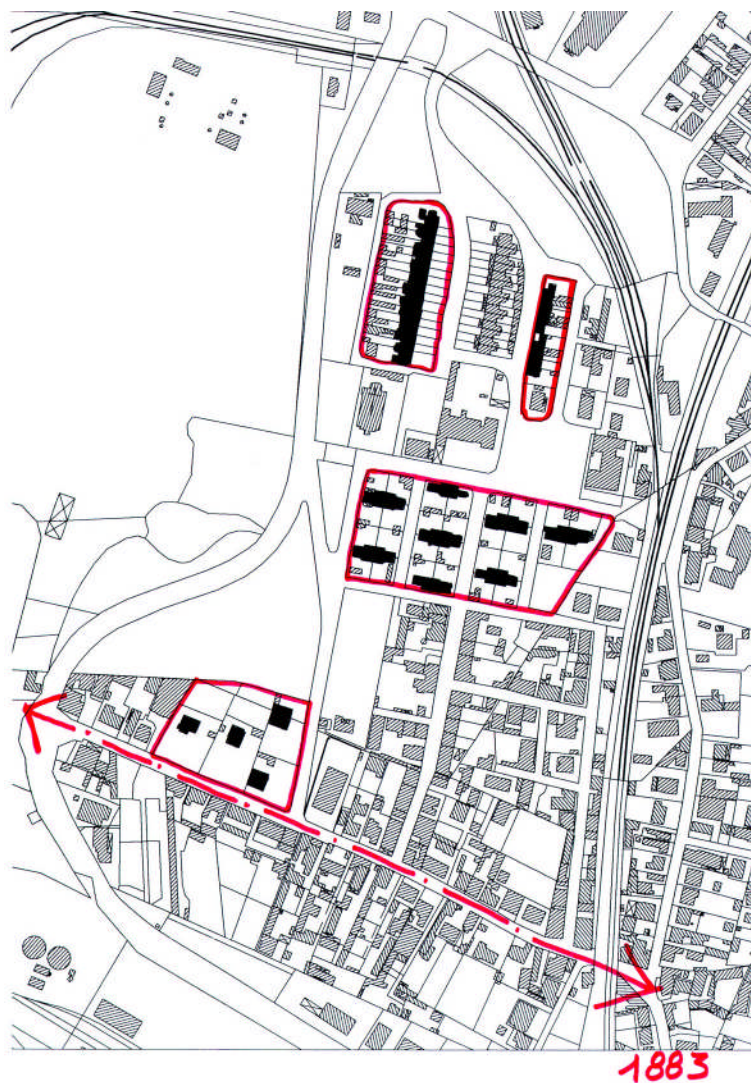
II.3. – LES ETAPES DU DEVELOPPEMENT DE LA CITE

Commencés en 1881, les travaux de l'usine se terminent en 1883.

Les Forges firent construire à leur frais le pont du chemin de fer du Rechou afin de désenclaver la cité et son usine.

Vers 1900 il semblerait que 2000 personnes vivaient dans la périphérie des Forges de l'Adour.

En 1883, les logements des contremaîtres et des ingénieurs étaient construits ainsi que les premiers bâtiments des Casernes.



Les villas d'ingénieurs

Villa du Directeur

Bâties en 1883 ces villas étaient les plus belles ; en particulier celle du Directeur que nous baptisons le Château. Elle fut détruite vers 1994, soit cent ans après, pour permettre la construction de l'Acierie de l'atlantique ADA.

Cette belle bâtisse était située au milieu d'un parc d'une superficie d'environ 2 hectares.

Ce parc longeait le mur Est des Forges.

De hauts murs de plus de trois mètres interdisaient la vue : à l'intérieur, de beaux arbres et arbustes, massifs de fleurs et allées ombragées, à l'arrière un énorme jardin, presque un champ, vers la place Saint-Charles un tennis réservé aux membres de la haute maistrance.

A la grande entrée débouchant sur la rue Claudius Magnin, il y avait un énorme portail à deux battants en barreaux d'acier supporté par des piliers en pierre. Un petit portail de service, en barre d'acier lui aussi, lui était accolé. A gauche de l'entrée se trouvait la conciergerie.

Une écurie attenante abritait les chevaux et les attelages.

Côté Est du parc une porte dérobée permettait à la famille directoriale d'assister les dimanches et jours de fêtes aux messes et cérémonies, à l'église toute proche. Une autre petite porte côté Ouest permettait au Directeur une entrée directe dans l'usine.



Villas des ingénieurs

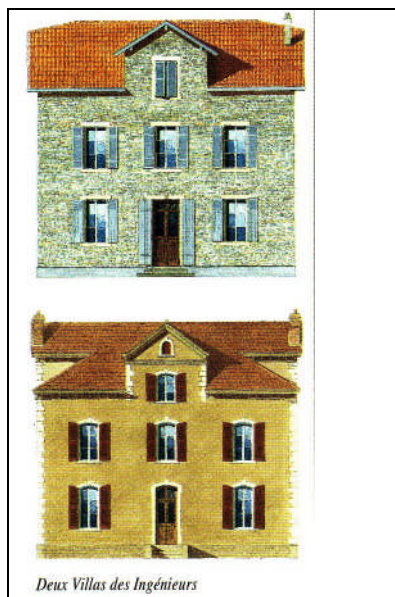
Pour ses ingénieurs, les Forges avaient fait bâtir de belles villas le long de la rue Claudius Magnin (qui aboutissait à l'entrée principale Sud de l'usine).

Ces villas, aux nombreuses pièces (17 parfois) pouvaient abriter une grande famille, ce qui fut souvent le cas.

La plus belle bâtisse était occupée par le sous-directeur.

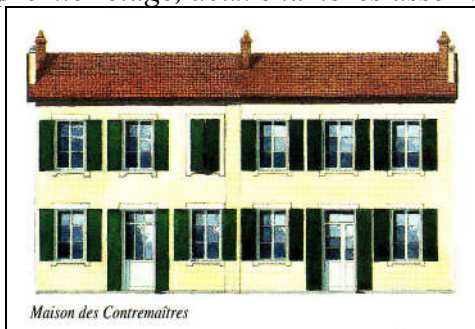
De hauts murs et un grand portail aveugle en acier les isolaient de la rue.

Elle possédait eau courante et salle de bains, chauffage central au coke fourni gratuitement par l'entreprise.



Les logements de la maîtrise

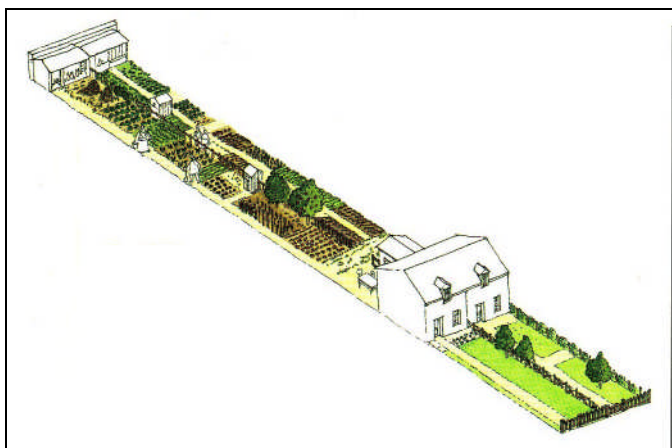
Pour loger la maîtrise huit maisons furent construites en pleine Cité, six maisons à quatre appartements et deux maisons à deux appartements. Un jardinet les entourait. Deux allées traversières séparaient les jardins. Dans chacune d'elles une pompe à balancier permettait de puiser de l'eau dans la nappe phréatique. Cette eau servait à laver le linge et à arroser les jardins. Pour la toilette et la cuisine une seule borne fontaine d'eau potable d'Ursuya se trouvait à l'angle de la maison Sigrist. Chaque appartement comprenait au rez-de-chaussée, une salle à manger et une cuisine avec cheminée ; accolée à la cuisine, une resserre pour bois et charbon, ainsi qu'un WC, au premier étage, deux chambres assez vastes avec cheminée.



Les Casernes ou Cité des Forges

La cité minière de Commentry (d'où arrivait la famille Désarménien vers 1883) ressemblait comme deux gouttes d'eau à nos casernes. En 1883 les casernes ne comprenaient que l'alignement ouest derrière l'église et les alignements Est, plus deux petites maisons à deux locataires le long de la voie ferrée. En 1926 on construisit l'alignement central, ce dernier a été terminé vers 1928. L'entrepreneur s'appelait Loustalot. Les loyers n'étaient pas onéreux, c'est pourquoi les demandes étaient nombreuses. Il fallait considérer que le travail était tout proche. On se rendait à pied à son atelier, soit par la porte Nord, pour ceux qui travaillaient aux fours à coke, aux Hauts fourneaux ou aux coucous (Machines à vapeur). Par la porte centrale Sud pour ceux qui travaillaient aux grands bureaux, à l'entretien, à l'aciérie ou aux laminoirs.

Les appartements des Casernes se ressemblaient. On entrait de plain-pied dans la salle à manger assez vaste, suivait une petite chambre pour enfant, et contiguë, la chambre des parents de dimension raisonnable, puis la cuisine. Le sol était cimenté et seulement carrelé dans les vieux bâtiments. A l'extérieur il y avait un WC avec fosse étanche, à l'étage une grande chambre mansardée et un grenier. Un petit jardin en façade permettait de cultiver quelques légumes ou de planter des fleurs. A l'arrière, côté cuisine, une allée piétonne desservait les appartements. C'était un peu la zone où chacun implantait son poulailler, sa baraque, comme on disait à l'époque, pour le bois et le charbon.



Les casernes Est, construites en deux parties, n'avaient qu'un jardin en façade, les WC étaient de l'autre côté de la rue.

Les ouvriers qui n'avaient que deux ou au maximum trois enfants, pouvaient vivre à l'aise dans ces appartements. Pour les autres c'était plus compliqué.

Les Forges avaient tout de même fait ouvrir la toiture et construire des lucarnes.

Aucun de ces appartements n'avait l'eau courante. Au centre des casernes une seule borne fontaine d'eau d'Ursuya permettait à tout le quartier d'avoir de l'eau potable.

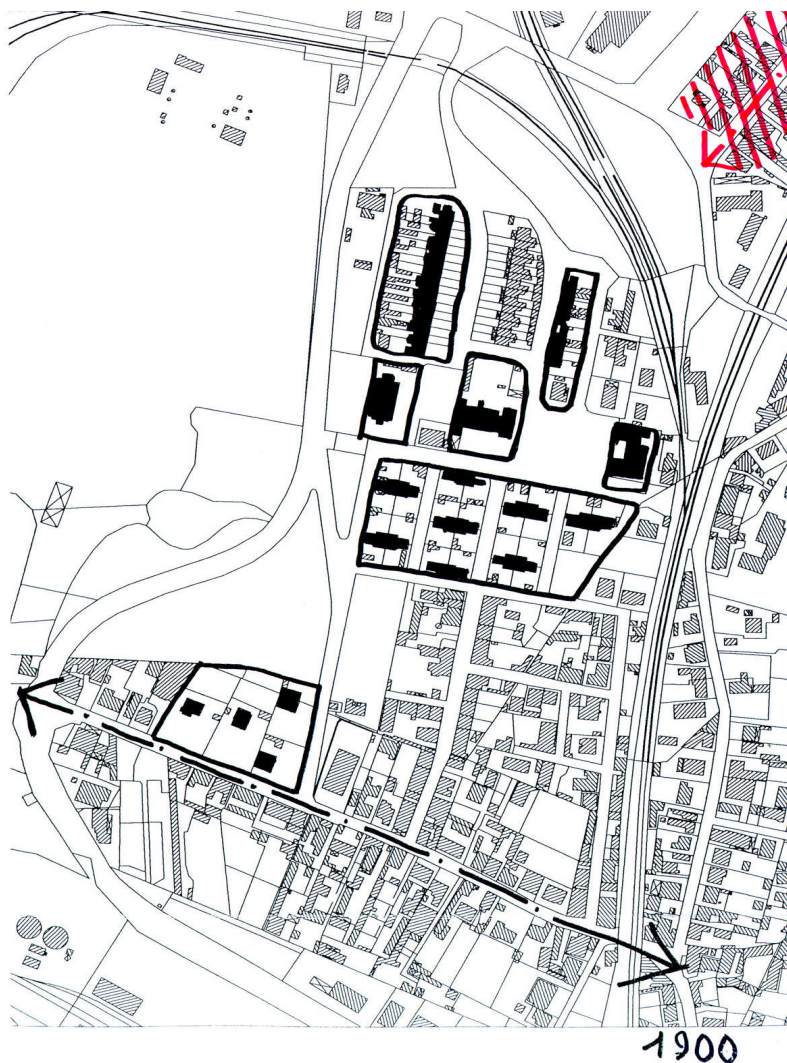
Pas de chauffage central, dans les vieilles Casernes, la salle à manger possédait une cheminée à bois ou coke.

Le long du mur de clôture du parc directorial, depuis l'église jusqu'à la porte Nord (à l'emplacement de la route industrielle d'aujourd'hui, les Forges avaient cédé pour un franc symbolique par an à de nombreux locataires, des casernes des terrains que l'on appellerait aujourd'hui, jardins familiaux. Le terrain sablonneux et chaud ne permettait pas de grandes cultures.

Plusieurs quartiers s'étaient créés. Au Nord, l'avenue Jean Jaurès était une longue avenue rectiligne longeant la voie de chemin de fer sur une longueur de 1500 mètres.

De part et d'autre elle était bordée d'un chapelet de maisons modestes ayant rarement un étage. Ces maisons avaient à l'arrière un jardin, au fond la baraque pour mettre le chariot et le « soustre », à côté le courtil et le « cagané » (WC).

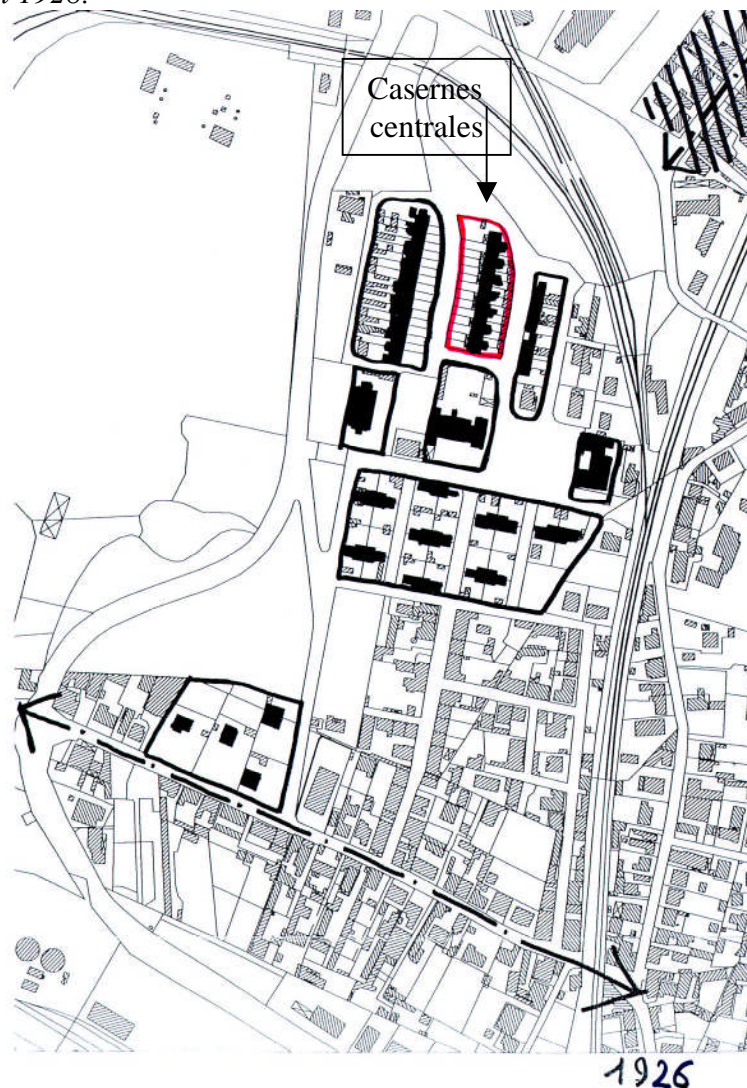
Sitôt passé la dernière maison du fond de l'avenue, la forêt de pins reprenait ses droits.



La coopérative des Forges de l'Adour

Afin que la population ouvrière Boucalo-Tarnosienne puisse s'approvisionner à des prix défiant toute concurrence, les Forges firent bâtir vers 1890, à côté de la place de la cité et le long de voie ferrée une grande bâtisse carrée toute grise avec ses dépendances. Tous les produits alimentaires étaient entreposés à l'arrière des magasins de ventes, épicerie et boulangerie. Cet ensemble était appelé la « maison-mère ou dépôt ». Cette coopérative avec ses neuf succursales, son magasin principal et sa boulangerie, était importante à l'époque.

Les casernes centrales,
construites entre 1926 et 1928.



L'école des sœurs de la Sagesse

En 1930 fut construit le fronton.

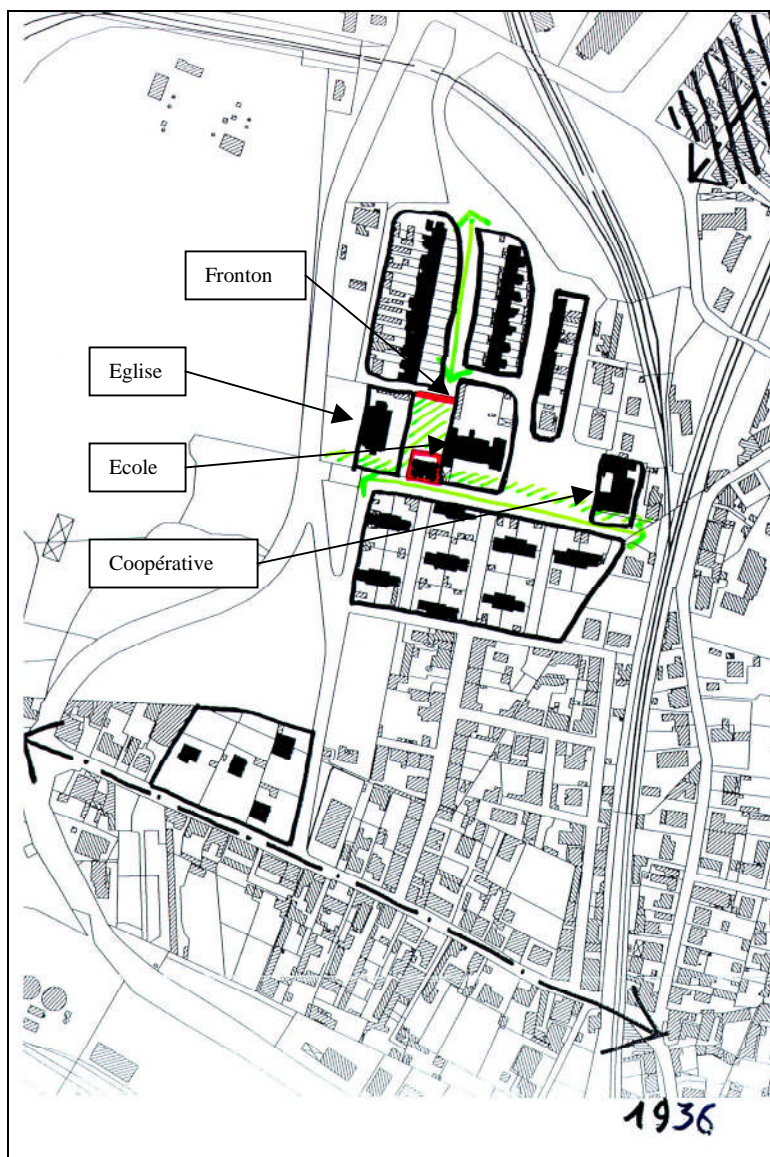
Ce bled de pelote ferma la rue passant entre l'école et l'église.

La place du bled de pelote était à l'origine beaucoup plus longue.

Mais vers 1936, la construction de la salle de patronage diminua d'une quinzaine de mètres sa longueur.

En 1930 le nombre d'enfants allant croissant dans les quartiers, il fallait impérativement moderniser et agrandir l'école.

Ce nouveau bâtiment accolé au corps principal de l'école obligea les Forges à dévier la rue de la cité.

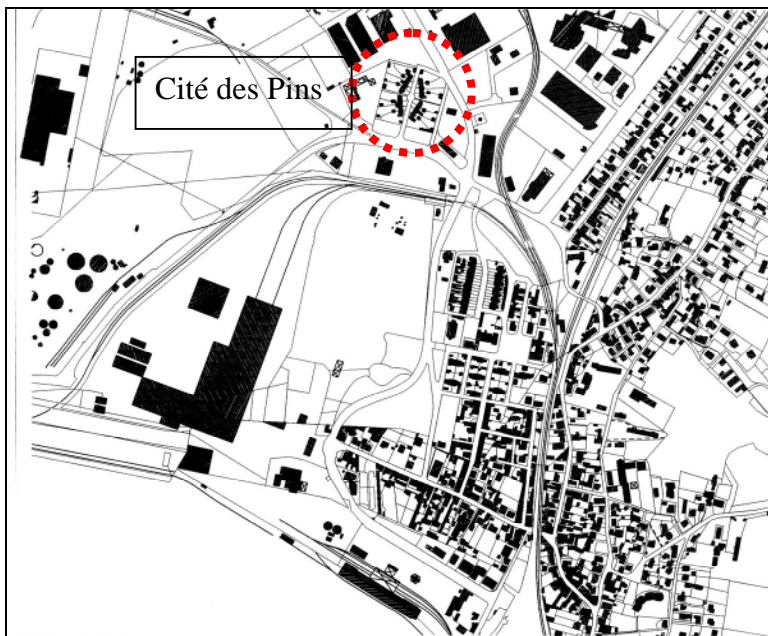


La Cité des Pins – Rue Brémontier

Edifiée dans les années 1950 – 1960, cette cité est géographiquement disposée comme une enclave urbaine.

Cernée de toutes parts par les édifices industriels et les voies de circulations, elle est invisible de l'extérieur, des remblais importants ayant été disposés sur sa périphérie.

Elle n'a pas d'incidence au plan du paysage.



II.4. – L'EVOLUTION du LIEU





III.1. – LES PERSPECTIVES et ENTREES DE VILLE

Ce qui se dégage du site et de l'entité « Cité des Forges » est une grande autonomie du quartier par rapport à son environnement.

Ainsi, hormis par des effets de nuisances tels que le bruit ou les poussières, les usines sont ou non présentes par séquences visuelles selon les perspectives.

Les perspectives extérieures

Le rapport d'échelle entre le bâti et la toile de fond industrielle accentue encore cet effet d'identité du lieu.

L'église est le seul élément de la cité pouvant se mesurer aux édifices industriels.



Au premier plan les casernes, en second plan l'église Notre Dame des forges, les usines modernes en arrière scène.

Approche de la périphérie

Les espaces intermédiaires situés entre la cité et son environnement bâti sont de plusieurs types :

Les voies de circulations : routes et voie de chemin de fer, qui ont isolé par leur tracé la cité de son environnement.

Les espaces libres, parfois boisés qui créaient des écrans ou des pare-terres sur lequel le quartier se présente.





Les perspectives intérieures

De la composition urbaine de la cité résulte :

- **dans le sens Nord/Sud un effet de repérage des édifices publics majeurs du lieu**
- **dans le sens Est/Ouest des perspectives végétales.**

Vers le site industriel

D'une manière générale, la particularité du quartier de la Cité des Forges vient de sa grande autonomie. Les usines sont très peu perceptibles visuellement depuis le cœur de la cité.

La végétation contribue largement à cet effet de masque.

Ceci contribue à donner une impression de « ville dans la ville ».



Vers le centre de la cité

Dans le quartier les usines n'existent plus.

Ce sont les monuments intérieurs qui occupent l'espace visuel. Le tracé des voies contribue à leur mise en perspective.



III.2. – LES VOIES ET ESPACES LIBRES

Les rues

A noter le peu de changements dans le tracé des rues, exceptés :

- En partie Nord, la fermeture du passage entre l'église et l'école de l'axe d'entrée N/S à la suite de la construction d'un fronton en 1930 suivi en 1936 de la construction de la salle patronale qui diminua l'aire de jeu de 15m sur sa longueur.
- Le déplacement de la rue de la Cité (orientée Est-Ouest) à la suite de la construction de la salle patronale citée plus haut), accolée à l'école.



Les espaces libres

Utilisés comme des espaces de transition ou de séparation dans la composition générale, ils participent à qualifier hiérarchiquement les lieux :

- Les espaces libres localisés en partie Nord de la cité participent à lier entre eux les édifices publics tels que l'église, l'école et la salle paroissiale, la coopérative. Les vides équivalent aux pleins, les espaces libres aux espaces bâtis.
- L'actuelle Place Saint-Charles, également bouledrome, est orientée Nord-Sud et est accompagnée d'un alignement de platanes.

Dans les deux cas ces espaces séparent des secteurs bâtis bien définis :

- Au Nord les casernes sont séparées des logements des contremaîtres par l'ensemble constitué d'édifices publics et d'espaces libres,
- Au centre, les habitations des contremaîtres sont séparées de celles des ingénieurs au sud par un espace libre de grande échelle, doublé d'une rangée d'arbres, elle-même bordée, en lisière de propriété des ingénieurs, de hauts murs opaques.



III.3. – LA COMPOSITION DU PARCELLAIRE et l’EMPRISE DU BATI

A la hiérarchie sociale répond une hiérarchie urbaine.

Issu d’une volonté de composition stricte, le tracé du parcellaire traduit de façon évidente la logique urbaine de chaque unité :

- Le parcellaire régulier en lanières, long et étroit sur lequel prennent place des maisons mitoyennes. Elles forment une bande construite continue. Les jardins sont ouverts visuellement sur la rue et les latéraux de manière à ne pas créer d’effet de couloirs
- Le parcellaire régulier carré sur lesquels prennent place des maisons regroupées par deux ou quatre. Cette disposition permet de dégager l’une des deux grandes façades et de disposer d’un jardin de forme également régulière. Elle permet également d’éloigner les « maisons plots » les unes des autres.
- Le parcellaire irrégulier et large disposant d’une maison en son milieu. Dans ce cas la clôture joue un rôle important de « seconde peau » et d’écran (mur haut) par rapport à la rue.





Ces dispositions d'implantation du bâti se déploient le long de la rue principale de la cité (rue de la Chapelle – rue Saint-Charles) sur l'axe Nord-Sud, dans une hiérarchie parfaitement définie ; du parcellaire le plus large au parcellaire le plus étroit au fur et à mesure que l'on s'éloigne de l'usine.

L'espace de la rue est alors très ouvert et définit par le traitement des clôtures.

Là également une hiérarchie s'impose, allant du mur haut et à effet d'écran de barrière à la clôture très transparente, en passant par le mur bahut surmonté d'une grille et dont le repère dans le paysage est le percement du portail et son traitement.

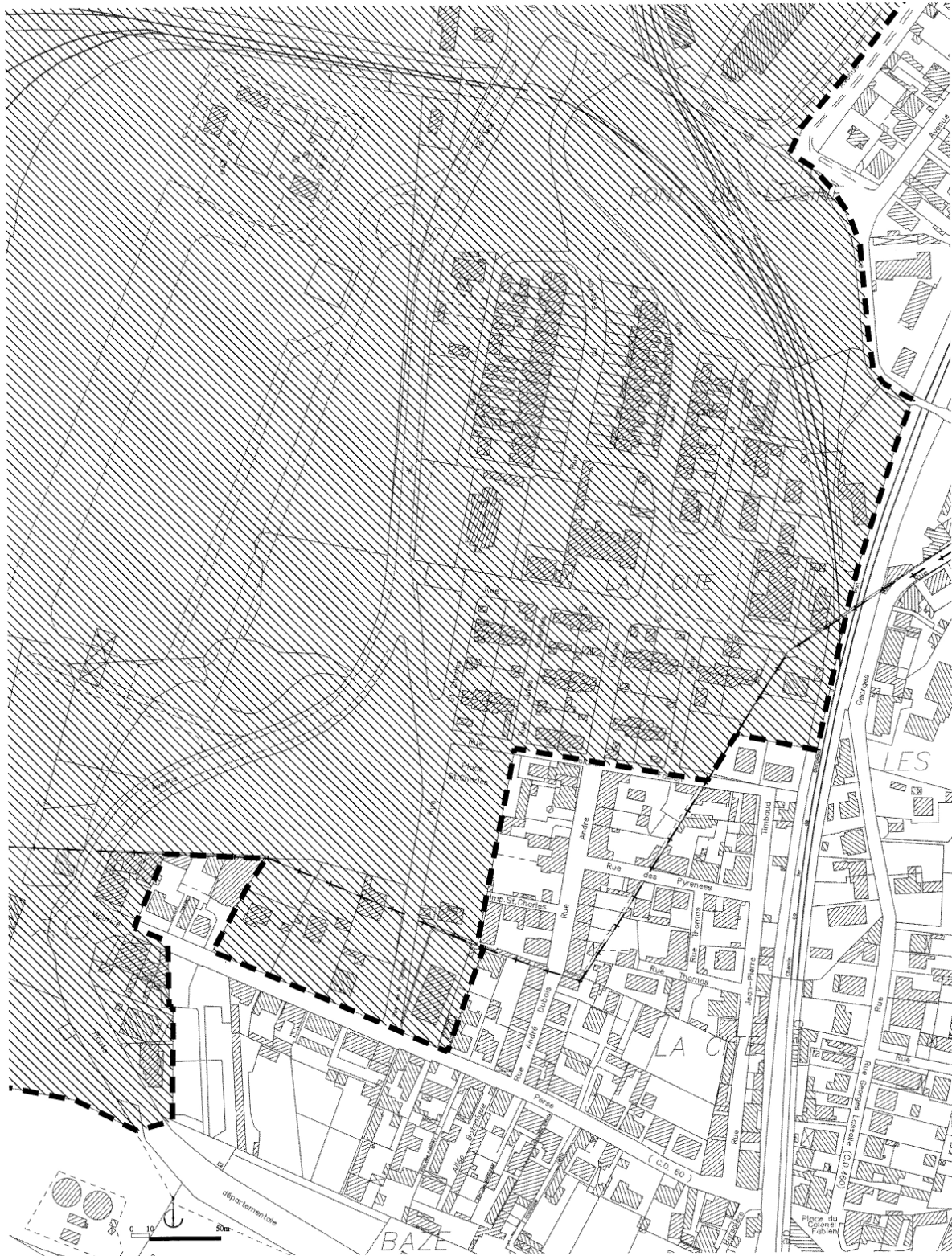
A l'époque de sa création, la cité des Forges affirmait une hiérarchie sociale graduée en fonction de la proximité de son habitat à son lieu de travail.



A contrario, la rue André Dubois et la rue Jean Pierre Timbaud, ainsi que leurs perpendiculaires (rue Colonel Fabien, rue des Pyrénées, rue Thomas) sont définies par les façades des maisons qui les bordent. Un soin est apporté au traitement des angles des rues, par un retour de façade en alignement.

En revanche, les traces des parcellaires sont beaucoup plus diverses, irrégulières. Seule la transversale vient apporter un repère physique important sur le lieu.

Une explication à cette situation très différente selon les secteurs du quartier de la Cité des Forges réside sans doute dans la propriété du sol au moment de la mise en place de ce quartier, avec comme propriétaire unique les usines des Forges, sur la moitié du secteur, principal maître d'ouvrage de ce quartier.



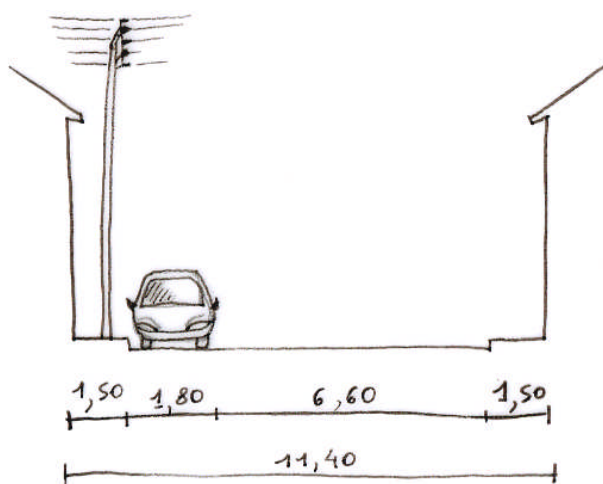
L'emprise de la propriété des Usines des Forges (hachuré)

III.4. - LES VOIES ET ESPACES LIBRES

LES RUES – La rue André DUBOIS



Séquence Nord .



Séquence Sud.



CONSTAT

- La rue André Dubois constitue l'axe principal Nord/Sud de la cité. Il est constitué de deux séquences distinctes. Au Nord, les maisons des contremaîtres s'organisent en « îlots jardins » regroupés par quatre au coeur de l'îlot. Au Sud, un alignement bâti continu en façade sur la rue.
- L'alignement de façade situé coté Est (photo) est caractérisé par le grande régularité de l'alignement bâti (hauteur, percements...). Celui-ci confère une réelle qualité à l'espace de la rue en dépit de son aspect simple et dépouillé.
- On notera la présence du pignon de la salle du Foyer qui borne la perspective de la rue vers le Nord.

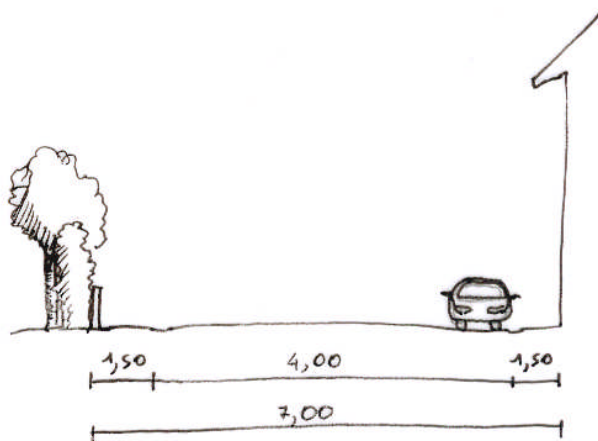
RECOMMANDATIONS ESPACE PUBLIC

- Enfouissement des réseaux aériens.
- Redéfinition du profil en travers de la rue en accordant une plus grande largeur aux trottoirs et en diminuant l'espace de la voirie.
- Possibilité de valoriser les seuils par la création d'une bande végétale (vivaces, grimpantes, treilles...) en façade.

RECOMMANDATIONS ESPACE PRIVÉ

- En séquence Nord, une vigilance particulière s'impose pour préserver une certaine transparence au niveau des clôtures.

LES RUES - La rue du Colonel FABIEN



CONSTAT

- Cette rue orientée Est/Ouest marque la séparation entre les îlots Nord de la cité fortement identifiés par leurs modes d'organisation du bâti (les casernes, les contremaîtres) et les îlots Sud plus traditionnels.
- Cette rue est caractérisée par une forte présence végétale.
- Les parcs et les zones boisées forment le fond de perspective.
- Un bâti en retrait derrière des haies et jardins de part et d'autre.

RECOMMANDATIONS ESPACE PUBLIC

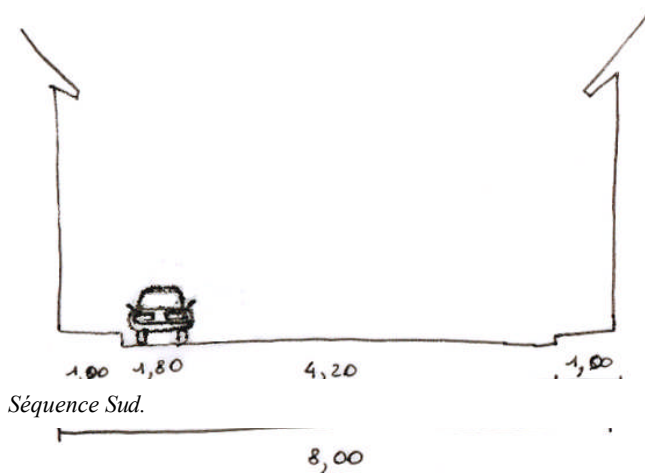
- Sans objet.

RECOMMANDATIONS ESPACE PRIVÉ

- Soit densifier le bâti à l'alignement, soit préserver une certaine transparence au niveau des clôtures.



LES RUES - La rue Jean-Pierre TIMBAUD



CONSTAT

Cette rue, située en limite Est de la cité, est constituée de deux séquences distinctes :

- Au Nord, la proximité de la voie ferrée a engendré une étroite bande de parcelles occupée par des appentis, garages ou jardins ouvriers. De l'autre côté, de grosses maisons sont implantées en ordre presque continu, légèrement en retrait, dégageant ainsi d'étroits jardins sur rue caractéristiques de la cité.
- Au Sud, l'aspect du bâti est plus hétérogène. On retiendra essentiellement la valeur patrimoniale constituée par l'alignement bâti et la continuité des tracés urbains.

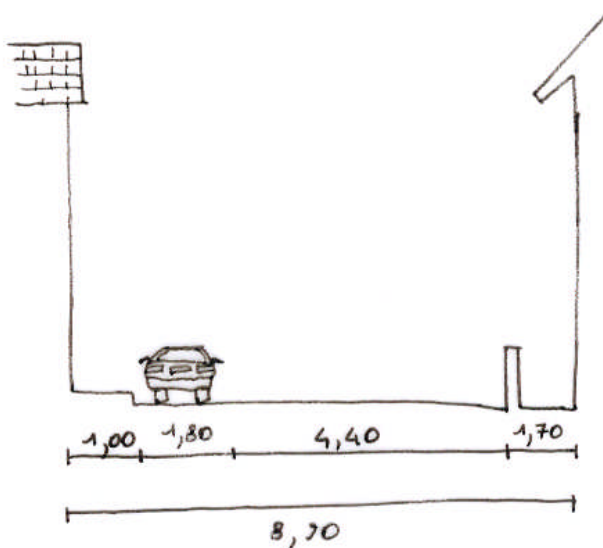
RECOMMANDATIONS ESPACE PUBLIC

- Enfouissement des réseaux aériens.

RECOMMANDATIONS ESPACE PRIVÉ

En séquence Nord :

- Préserver le recul bâti.
- Rester vigilant sur la qualité des murets et clôtures.



CONSTAT

La rue des Pyrénées traverse l'îlot Sud-est de la cité. Elle ne constitue pas un axe urbain structurant. A ce titre, le bâti s'organise de façon un peu désordonnée le long de la rue, reprenant successivement différents thèmes ou « motifs » caractéristiques du quartier.

- Maison en retrait derrière un jardinet sur rue.
- Maison à l'alignement.
- Maison implantée perpendiculairement avec pignon sur rue et cour latérale.

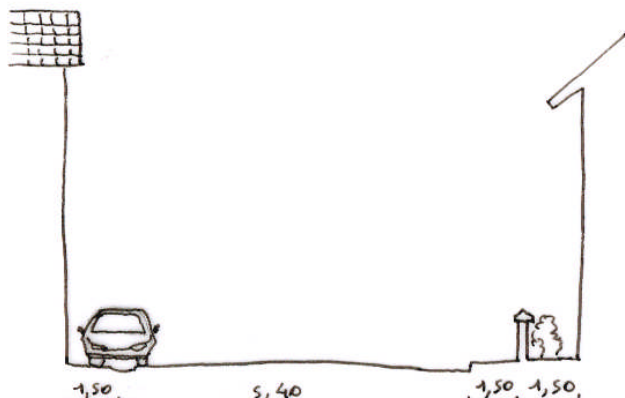
RECOMMANDATIONS ESPACE PUBLIC

- Enfouissement des réseaux aériens.

RECOMMANDATIONS ESPACE PRIVÉ

- Préserver les reculs bâtis.
- Rester vigilant sur la qualité des murets et clôtures.

LES RUES - La rue Maurice PERSE



CONSTAT

Au début du siècle dernier, cette rue constituait l'axe animé du quartier avec ses commerces et ses bistros. Elle était empruntée quotidiennement par les ouvriers se rendant aux forges.

- Dans sa partie Ouest, on retrouve un ensemble urbain caractéristique de la cité d'origine.
- Les maisons des ingénieurs, au coeur des parcs sont en retrait derrière des hauts murs.
- En vis à vis, un ensemble de grosses maisons ouvrières modestes sont en alignement sur la rue.
- Hormis la persistance du tracé, la partie Est ne présente pas d'intérêt particulier sur le plan architectural et urbain.

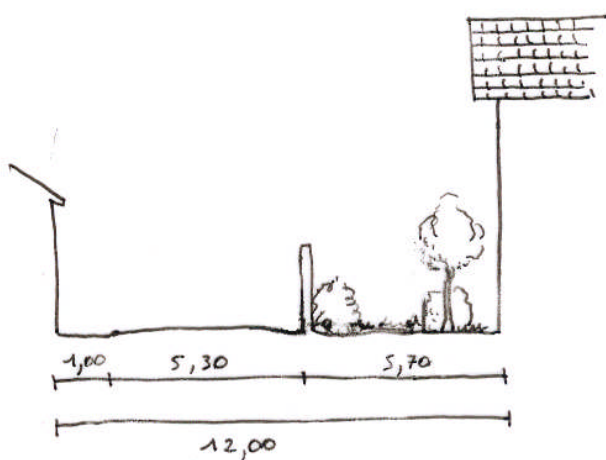
RECOMMANDATIONS ESPACE PUBLIC

- Enfouissement des réseaux aériens.
- Elargissement du trottoir côté maisons des ingénieurs.

RECOMMANDATIONS ESPACE PRIVÉ

- Préservation et mise en valeur des murs, piliers et portails de clôture des maisons des ingénieurs.

LES RUES - La rue THOMAS



CONSTAT

- Cette petite rue, de desserte de coeur d'îlot, possède le charme d'une impasse.
- Le bâti s'implante de manière désordonnée, mais avec le souci de toujours bien marquer la limite entre le public et le privé. Façade droite ou pignon sur rue relayée par la continuité d'un mur.

RECOMMANDATIONS ESPACE PUBLIC

- Sans objet.

RECOMMANDATIONS ESPACE PRIVÉ

- Matérialiser la limite de l'espace privé par une continuité bâtie (façade droite ou pignon, appentis, mur de clôture).
- Etre vigilant quant à la qualité de ces murs (aspect, couronnement, hauteur...).

LES RUES - La « DIAGONALE » (limite communale BOUCAU/TARNOS)



CONSTAT

Edifiée à cheval sur les communes de Boucau et de Tarnos, la cité a gardé dans son parcellaire le tracé de cette limite administrative. Celle-ci a été maintenue en tant que servitude d'écoulement et vient perturber en diagonale la trame orthogonale de la cité. Au-delà du caractère anecdotique des situations ainsi rencontrées, il est souhaitable de conserver la continuité de lecture de cette trace, et de mettre en valeur ses débouchés sur les rues de la cité.

RECOMMANDATIONS ESPACE PUBLIC

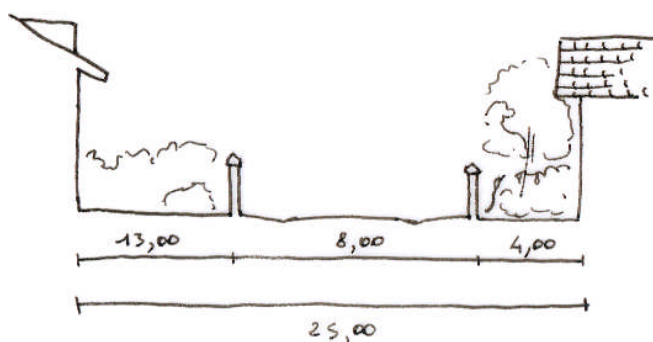
- Matérialiser un fil d'eau le long de la « diagonale ».
- Aménager une sente piétonne lorsque la largeur le permet.

RECOMMANDATIONS ESPACE PRIVÉ

- Sans objet.



LES RUES - L'impasse de la CITE



CONSTAT

- A l'image de l'îlot des Casernes, cette rue possède un parcellaire fortement laniéré, ainsi qu'un ensemble muret+portillon en façade, caractéristique de la cité.
- Au-delà de ces traits de caractères, l'organisation du bâti et le traitement des jardins ne présente pas de valeur patrimoniale particulière.

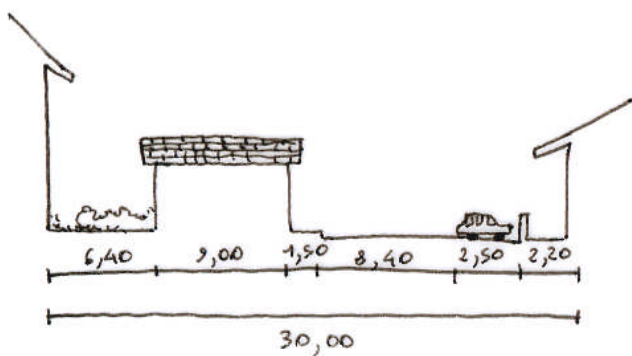
RECOMMANDATIONS ESPACE PUBLIC

- Enfouissement des réseaux aériens.

RECOMMANDATIONS ESPACE PRIVÉ

- Rester vigilant sur la qualité des murets et clôtures.

LES RUES - La rue de la CITE



CONSTAT

- Cette rue côté Nord est bordée par les différents équipements du quartier.
- L'église, l'école et son foyer, la place de l'école, le magasin coopératif. Ce dernier a été conçu dès l'origine comme un élément de discontinuité, induisant une circulation «en baïonnette», dans les liaisons traversantes Nord/Sud du quartier.
- Autrefois élément stratégique dans l'organisation du quartier, cette rue mettait en relation le village du Boucau (par la rue) et la villa de la Direction des Forges. Aujourd'hui, cet axe est fermé aux deux extrémités. Il constitue l'interface entre un îlot à vocation d'équipements au Nord et un îlot résidentiel au Sud.

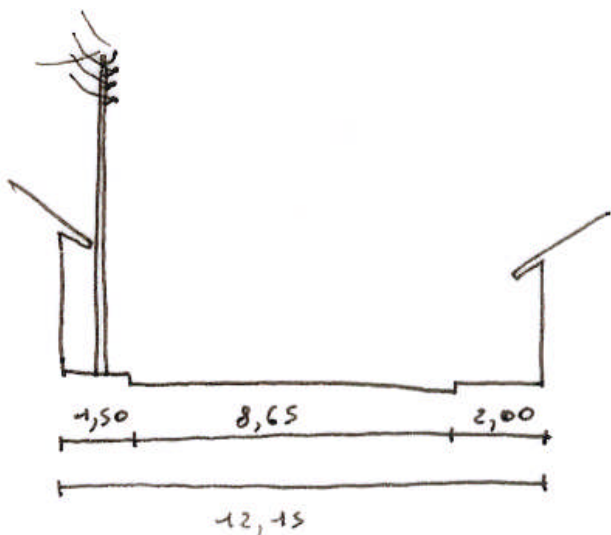
RECOMMANDATIONS ESPACE PUBLIC

- Mettre en valeur l'espace aux deux extrémités de la rue (abords de l'église et du magasin coopératif).

RECOMMANDATIONS ESPACE PRIVÉ

- Sans objet.

LES RUES - La rue des FORGES



CONSTAT

- Cette courte rue constitue aujourd'hui l'entrée Nord de la cité.
- Une première séquence, avec façade bâtie continue alignée sur l'espace public, fait office de « sas » entre le vaste espace extérieur non bâti et l'espace intérieur de la cité.
- Ce « resserrement urbain » à l'entrée de la cité participe fortement à son identité et à sa lisibilité à une échelle plus large.



RECOMMANDATIONS ESPACE PUBLIC

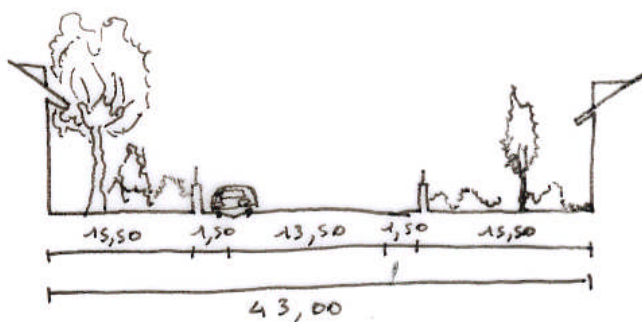
- Enfouissement des réseaux aériens.

RECOMMANDATIONS ESPACE PRIVÉ

- Préserver l'alignement bâti en partie Nord.
- Préserver l'effet de porte lié à l'implantation transversale du bâtiment situé derrière le foyer.
- Requalifier le délaissé situé sur l'arrière du bâtiment.



LES RUES - La rue du FRONTON



CONSTAT

- La qualité de cette rue est liée à la rigueur de l'organisation du bâti et des murets qui bordent l'espace public.
- L'important recul du bâti dégage un espace très ouvert, qui contraste avec les autres rues de la cité.

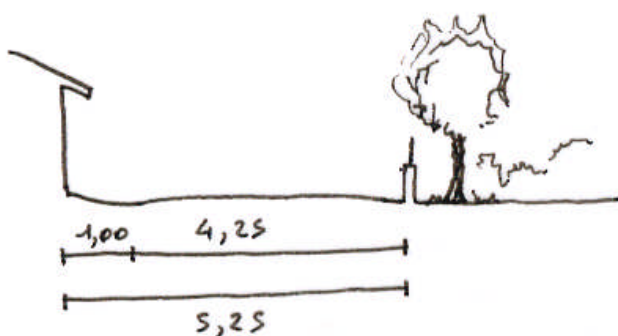
RECOMMANDATIONS ESPACE PUBLIC

- Enfouissement des réseaux aériens.

RECOMMANDATIONS ESPACE PRIVÉ

- Préserver l'alignement bâti et le « vide » des jardins.
- Etre vigilant quant à la qualité des murets et portillons et des façades.

LES RUES - Le chemin des CASERNES / La rue du FRONTON



CONSTAT

- Ce chemin avait autrefois pour vocation de desservir les appentis construits en fond de parcelles sur l'arrière des « casernes » ainsi que les potagers situés en vis à vis.
- Aujourd'hui, les parcelles situées de part et d'autre du chemin sont susceptibles de muter (construction de garages, de maisons...).

RECOMMANDATIONS ESPACE PUBLIC

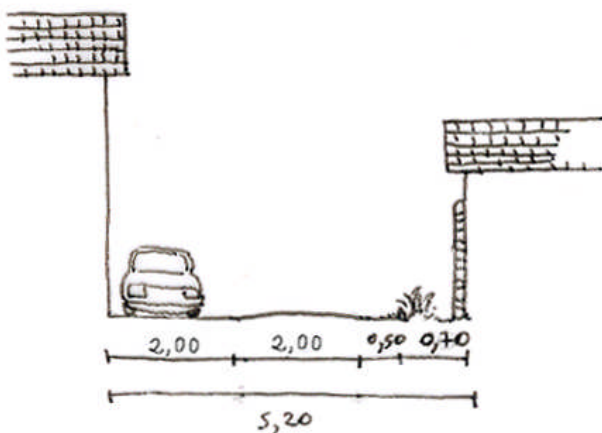
- S'il y a mutation, il importe de redimensionner l'espace public en fonction des bâtiments à desservir.

RECOMMANDATIONS ESPACE PRIVÉ

- Proposer une implantation bâtie alignée et continue qui réponde à l'îlot des casernes.



LES RUES - L'impassé SAINT- CHARLES



CONSTAT

- Sur cette impasse, une plate-bande de vivaces, plantée et entretenue par les riverains, vient égayer l'espace public. On peut noter l'importance du mur dans sa capacité à se substituer au bâti pour « contenir » un îlot peu dense.

RECOMMANDATIONS ESPACE PUBLIC

- Enfouissement des réseaux aériens.
- Valoriser ce passage en atténuant le caractère routier de l'espace (caniveau central, revêtement de sol plus clair...).

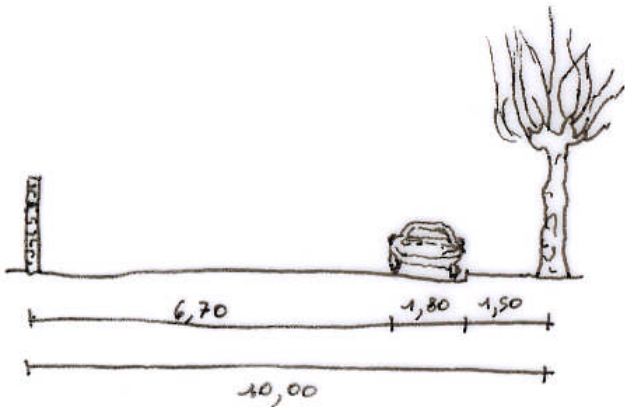
RECOMMANDATIONS ESPACE PRIVÉ

- Préserver et mettre en valeur le mur de pierre.

LES RUES - La rue de la CHAPELLE / rue St CHARLES



La même rue de nos jours et autrefois. Un double mail venait couvrir la rue de feuillages.



LES PLACES - *La place SAINT- CHARLES*

CONSTAT

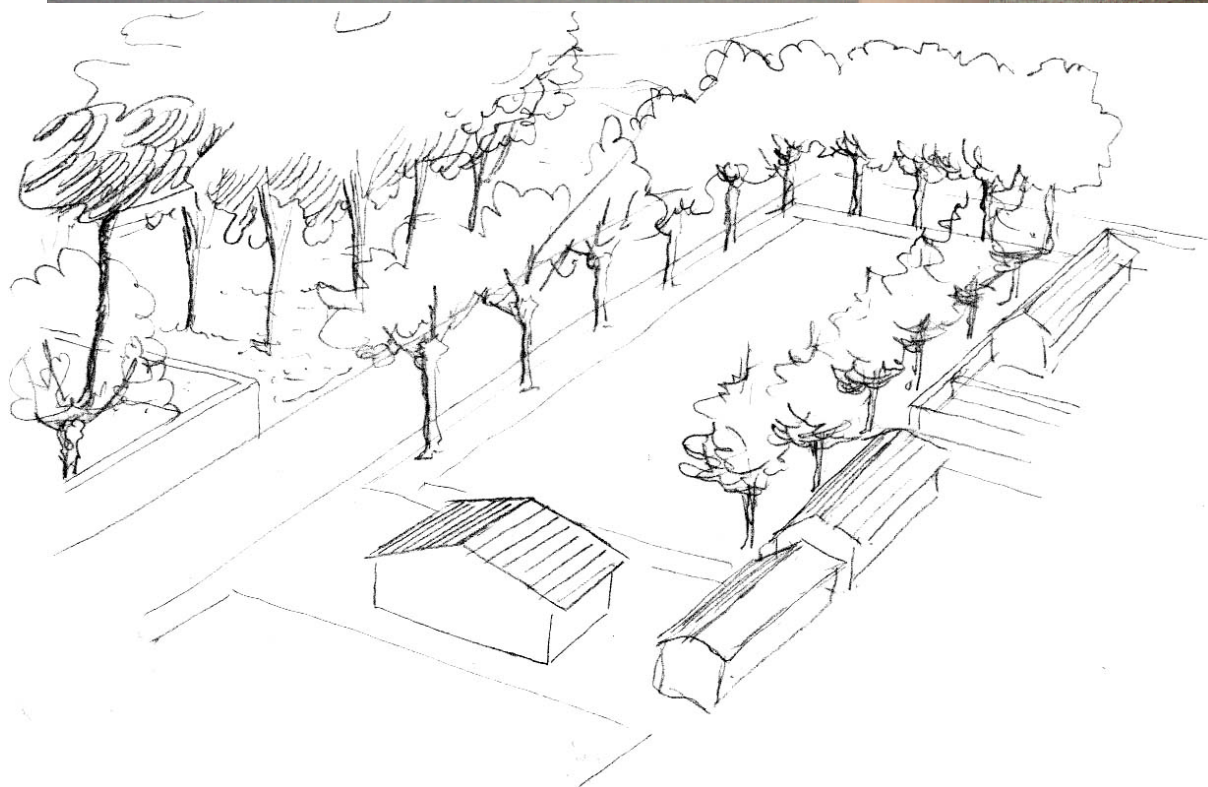
- L'élément le plus frappant est l'échelle hors normes de cet espace public qui occupe l'emprise d'un îlot entier. A la vacuité de cet espace s'oppose la densité du bâti perceptible au jeu des toitures visibles derrière le mur. Les bâtiments les plus bas (garages, appentis) sont situés immédiatement derrière le mur. Les bâtiments les plus hauts (habitat R+1) sont situés le long de la rue André Dubois.

RECOMMANDATIONS ESPACE PUBLIC

- Mettre en place un éclairage public plus adapté à l'échelle du site.
- Etudier l'éventualité d'une plantation d'arbres à hautes tiges (platanes) en alignement côté mur.

RECOMMANDATIONS ESPACE PRIVÉ

- Préserver et valoriser le mur existant.



PROPOSITION DE REVERDISSEMENT DE LA PLACE

LES PLACES - *La place de l'ÉCOLE*

CONSTAT

- La Place de l'école a aujourd'hui davantage une fonction d'espace vert ou de square plutôt que de place publique. Les haies et pelouses qui la bordent contribuent à la couper de la rue.

- Sa situation, à l'entrée de la cité et en face de l'école, lui confère un rôle stratégique qu'elle ne semble pas remplir aujourd'hui.

RECOMMANDATIONS ESPACE PUBLIC

- Réorienter l'espace de la place en l'ouvrant vers l'école et vers la rue de la cité.

RECOMMANDATIONS ESPACE PRIVÉ

- Sans objet.



III.5. - LE VEGETAL

- Jardins privés, végétation à l'échelle de l'îlot/de la parcelle
- Structures végétales à l'échelle de la cité (alignements, arbres remarquables).
- Masses végétales structurantes à l'échelle du quartier (grand paysage).





La couverture végétale s'est modifiée au fil du temps.
En particulier, les rues situées au Sud de l'église ne sont plus bordées d'arbres d'alignement, à la suite des travaux de mise en place de l'assainissement collectif dans le quartier.

- Le végétal présent dans les jardins, au coeur de la cité, est un végétal de petite taille, horticole, fruitier ou potager. Par ailleurs, les clôtures en limite de parcelles sont majoritairement grillagées et transparentes.

- Ainsi, l'espace des jardins reste plutôt ouvert et perméable à la vue, ce qui contribue à atténuer l'espace très minéral de la rue.

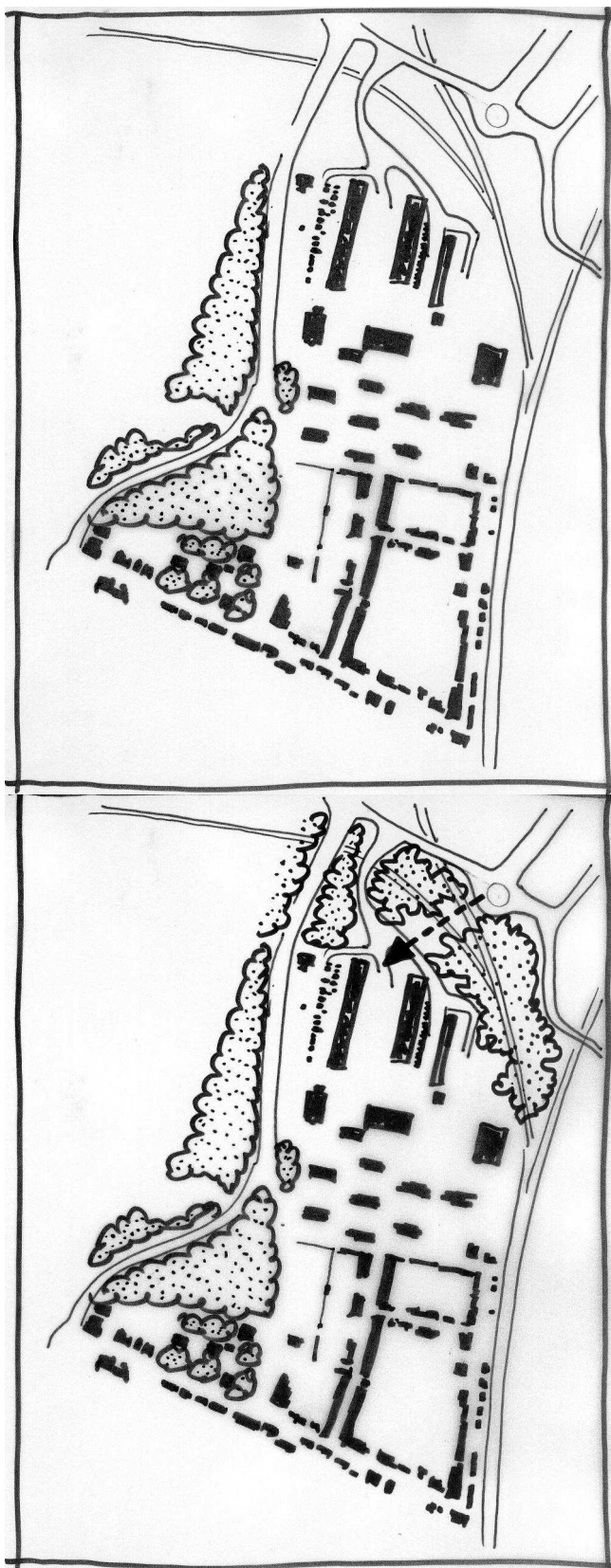
- Le végétal présent en limite Ouest du quartier est en revanche plus développé et contribue fortement à valoriser la cité :

- * Parcs des villas des ingénieurs
- * Couvert de platanes et bosquets de pins
- * Alignements de platanes sur la rue Saint-charles

- Ainsi, si on peut réellement parler de « trame végétale » à l'échelle du quartier, celle-ci s'organise à deux niveaux d'échelles très différentes, celle des jardins et celle des parcs périphériques.



PREVERDISSEMENT DES FRANGES NORD DE LA CITE : PROPOSITION



Etat actuel :

La Cité des Forges est bordée sur l'Ouest pas une frange végétale épaisse qui constitue une limite très valorisante par rapport à la zone portuaire. En revanche, la cité est ouverte côté Nord, sur un espace vide, sans échelle et sans qualité, traversé par des voies et des emprises ferroviaires.

Ce vide entre cité et quartier présente un remarquable potentiel de valorisation de la cité.

Il convient tout à la fois de préserver son autonomie par rapport au quartier, tout en faisant en sorte que le « No man's land » qui la borde aujourd'hui devienne une « enveloppe » valorisante sur le plan paysager et urbain (possibilité d'y implanter quelques équipements de quartier).

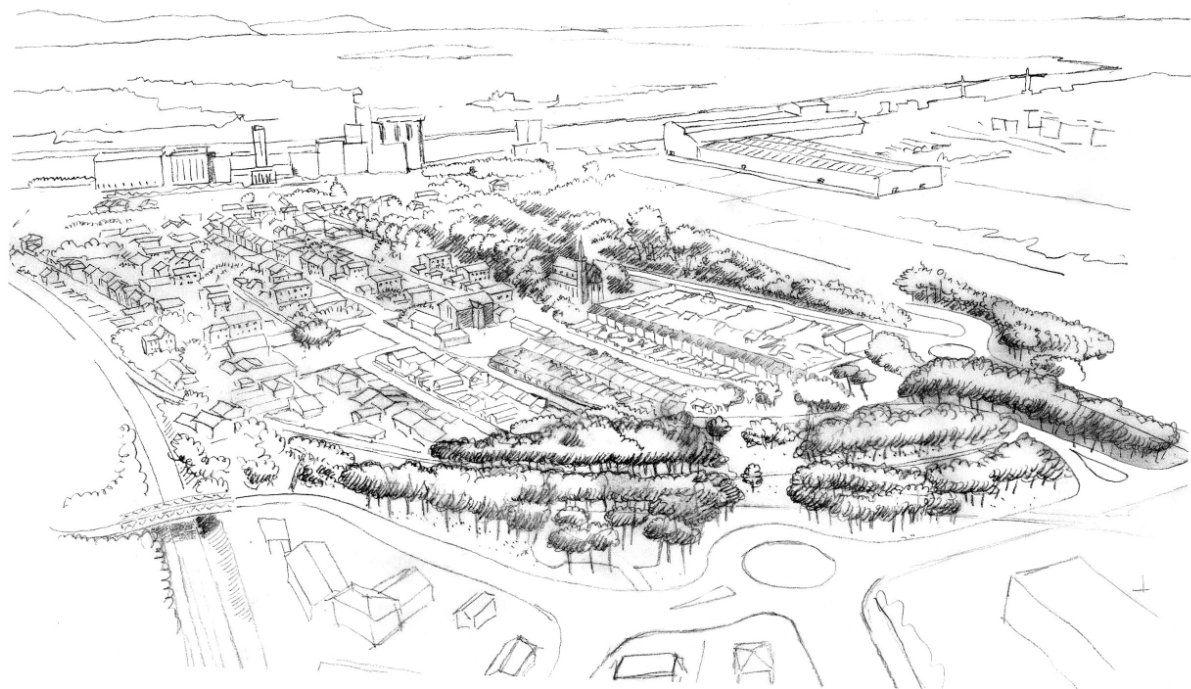
Proposition :

Replanter un couvert forestier sur la frange Nord afin de renforcer la cité dans un écrin végétal qui la valorise et met en scène ses entrées en venant du Nord. Cette plantation pourrait être réalisée sous la forme d'un préverdissement de jeunes plants forestiers, susceptibles à terme d'être éclaircis pour accueillir des équipements de quartier dans un environnement boisé. L'aspect à terme pourra être celui d'un bois « clair » c'est-à-dire d'une futaie pas trop dense avec un sous-bois propre et dégagé afin de préserver les vues entre les arbres et de renforcer le sentiment de sécurité. Une perspective visuelle pourra être ouverte depuis le giratoire Nord vers l'entrée de la cité.

Palette végétale proposée (pour placeaux forestiers)

- Pins maritimes (pinus pine aster)
- Chêne vert (Quercus ilex)
- Chêne liège (Quercus suber)
- Chêne pédonculé (Quercus robur)

Vue des Forges Nord de la cité après reboisement



III.6. – LES ELEMENTS ARCHITECTURAUX, URBAINS ET PAYSAGERS

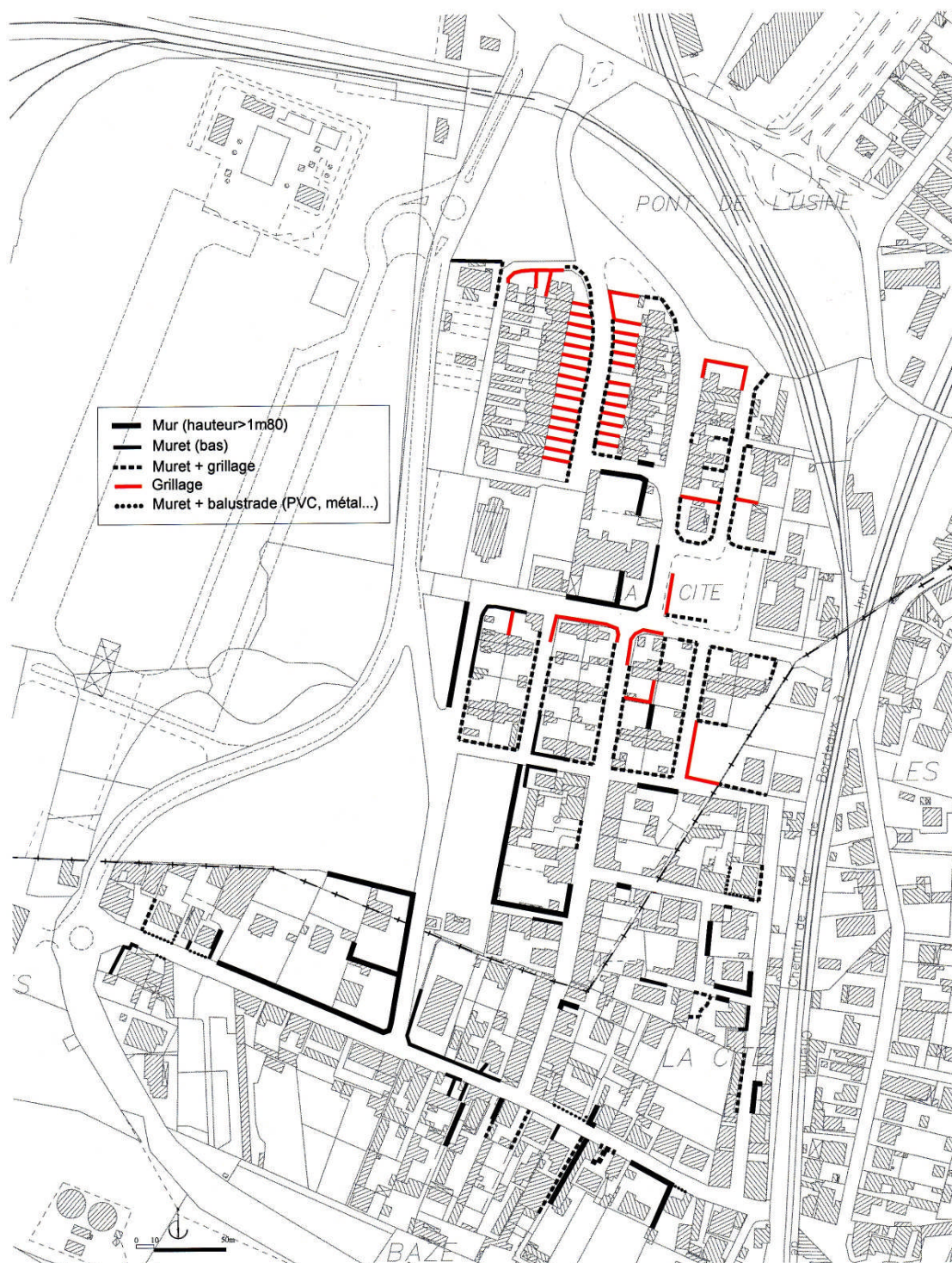
III.6.1 - Les murs et les clôtures

La cité des Forges combine plusieurs types d'organisations bâties. Cependant, que l'habitat soit implanté en limite ou en retrait sur la parcelle, le thème de l'îlot résidentiel privatif est omniprésent. Il constitue une grille qui détermine l'organisation du quartier. Dans ce système, la présence des murs et murets structure l'espace public et maintient la continuité de la rue. On rencontre selon les îlots différents types de murs et de piliers. Ils peuvent cependant se classer en trois familles distinctes par leur hauteur, leur aspect de surface et les « motifs » qui animent les piliers.

Les Murs des parcs des villas (hauteur 2,40 m).

Les Murs des jardins (hauteur 1,60 m).

Les Murets bas (hauteur 1,40 m compris soubassement maçonné+grille).



Repérage des clôtures selon leur typologie

Les portails, qui constituent le passage entre l'espace public et l'espace privé sont importants dans la perception particulière de l'un vers l'autre autant que dans la perception générale de l'espace de la rue ou de la place qu'ils bordent.

On notera plusieurs types de portails, allant du simple portillon piéton, qui relie la rue à la maison des casernes, par exemple, au grand portail à double battant, annonçant la villa au milieu de son parc arboré, en passant par la porte de garage d'usage purement fonctionnel.

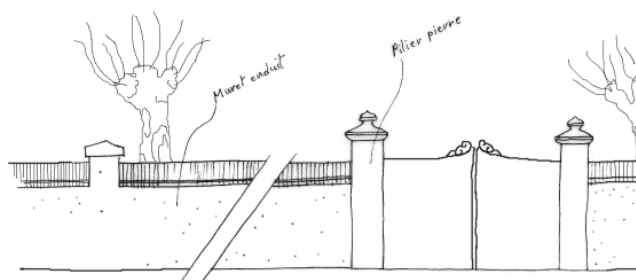


Repérage des portails selon leur niveau d'intérêt et leur usage

LES CLOTURES ET LES MURS – *Les murs hauts autour des Villas des Ingénieurs*

CONTEXTE

- Localisés autour des villas.
- Hauteur : 2,40 m.
- Situés autour des villas, ces murs constituent une enceinte protectrice à la vue et à l'intrusion.



ELEMENTS DE VOCABULAIRE

- Appareillage de murs de moellons enduits à pierre vue.
- Motif de pilier couronné par une pierre taillée en pointe à quatre faces (en diamant).
- Présence d'un couronnement en pierre taillée avec débord formant larmier.



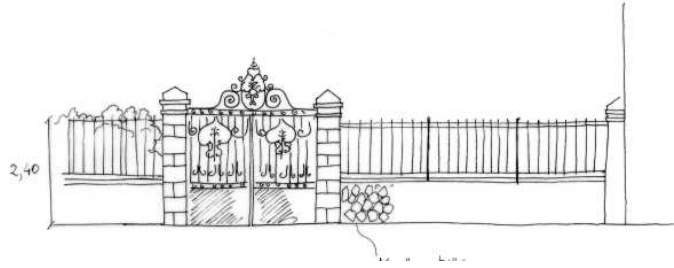
LES CLOTURES ET LES MURS –Les murs hauts des jardins

CONTEXTE

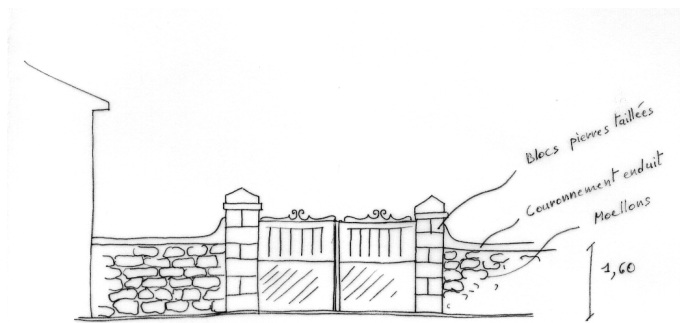
- Localisés essentiellement sur les rues Est/Ouest à l'intérieur de la cité.
- Hauteur : 1,60 m.

ELEMENTS DE VOCABULAIRE

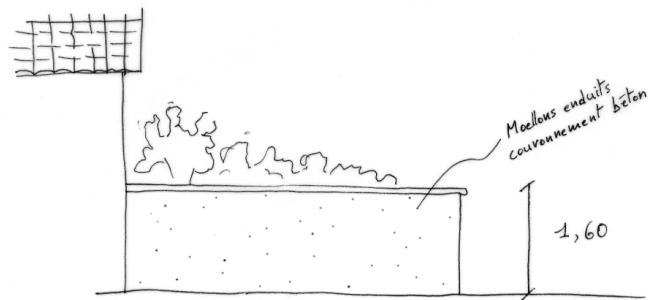
- Appareillage de murs de moellons enduits à pierre vue.
- Motif de pilier couronné par une pierre taillée en pointe à quatre faces (en diamant).
- Présence d'un couronnement en pierre taillée avec débord formant larmier.



Maisons à l'alignement sur rue André DUBOIS.



PB : poteau électrique.



PB : au niveau de l'angle, le retour du mur Nord/Sud est à 1,60 m.



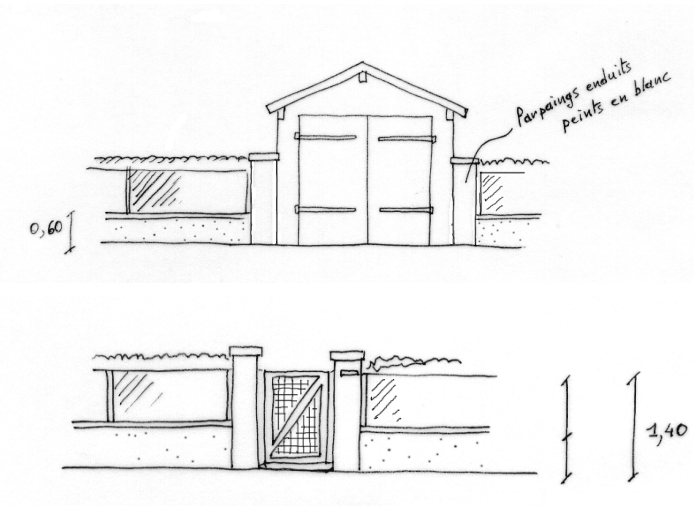
LES CLOTURES ET LES MURS – Muret bas avec bâti en retrait dans la parcelle

CONTEXTE

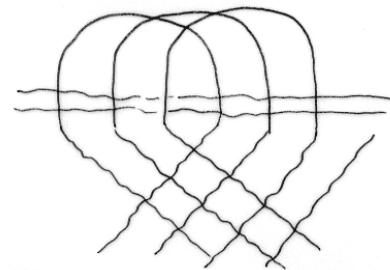
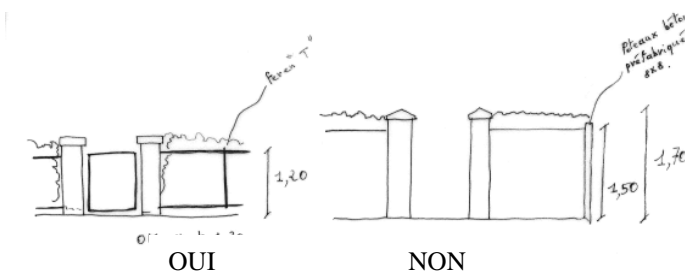
- Situés plutôt sur axes Nord/Sud.
- Hauteur : 1,40 m.

ELEMENTS DE VOCABULAIRE

- Ces murets sont constitués d'un soubassement de parpaings enduits peint en blanc sur lequel est fixé un grillage tressé.
- Les piliers encadrent des portillons ou des accès de garages. Ils intègrent une petite boîte aux lettres normalisée.
- Cette clôture modeste participe de la lisibilité de la trame urbaine tout en préservant une qualité de relation entre le jardin et l'espace de la rue.



PB : mur haut. 1,60 m sur maison de Contremaître.



Grillage galvanisé ou plastifié vert tressé, finition supérieure « à la parisienne ».



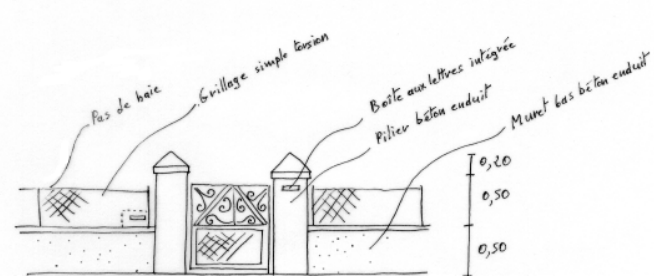
LES CLOTURES ET LES MURS – Les Casernes

CONTEXTE

- Les casernes.
- Hauteur : 1,40 m.maxi

ELEMENTS DE VOCABULAIRE

- Ces murets sont constitués d'un soubassement de parpaings enduits peint en blanc sur lequel est fixé un grillage tressé.
- Les piliers encadrent des portillons ou des accès de garages. Ils intègrent une petite boîte aux lettres normalisée.
- Cette clôture modeste participe de la lisibilité de la trame urbaine tout en préservant une qualité de relation entre le jardin et l'espace de la rue.
- Au niveau des casernes, le muret se retourne sur le petit côté de l'îlot et se raccorde au pignon de la première maison.



Muret parpaings enduit peint en blanc.
Couleur des menuiseries rouge ou vert basque



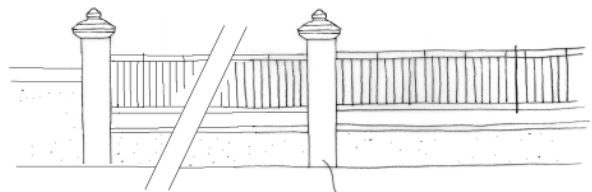
LES CLOTURES ET MURS – L'École / le Foyer

CONTEXTE

- Ecole, foyer.

ELEMENTS DE VOCABULAIRE

- Autour de l'école, on retrouve des éléments de vocabulaire « nobles » similaires à ceux utilisés pour les villas des ingénieurs, à savoir le pilier avec couronnement en pointe surmonté d'un cabochon. Ici le mur plein cède la place à une grille métallique qui laisse voir la cour.

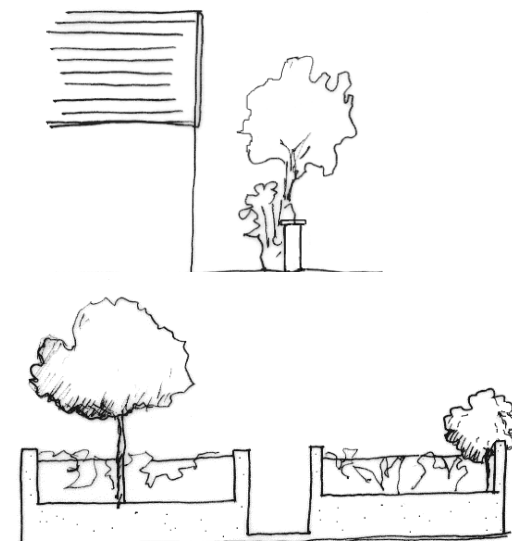


Même pilier que pour le mur de
des maisons des Ingénieurs.



III.6.2. – Les jardins

LES JARDINS – Les maisons alignées en retrait



CONTEXTE

Ces grosses maisons sont implantées en léger retrait de la rue (2 ou 3 m), derrière un jardinet. Il s'agit d'un espace de transition, d'une espace « social », de représentation, depuis lequel on peut engager la conversation avec l'homme de la rue. Cet espace doit donc être soigné et rester ouvert sur l'espace public.

RECOMMANDATIONS

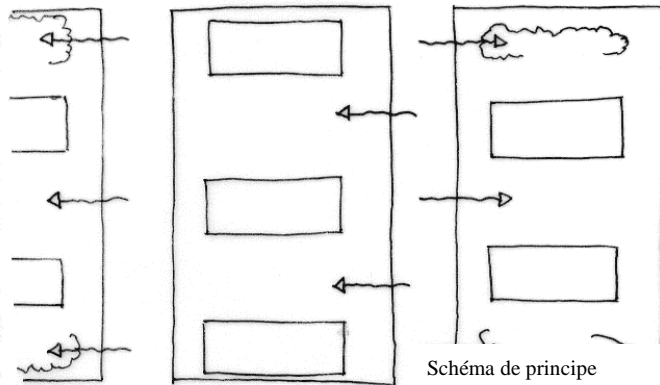
Palette végétale à privilégier :

- grimpantes palissées (treilles, rosiers, bignones, glycines),
- petits arbres à valeur horticole ou fruitière,
- palmiers chamaerops,
- massifs de vivaces.

(Eviter les haies de persistants).



LES JARDINS – *Les maisons des Contremaîtres*



CONTEXTE

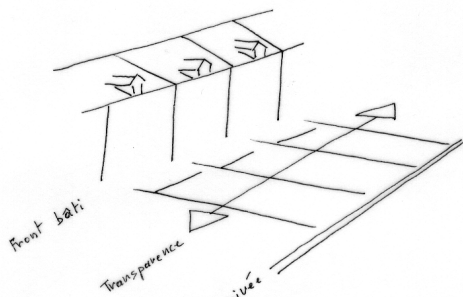
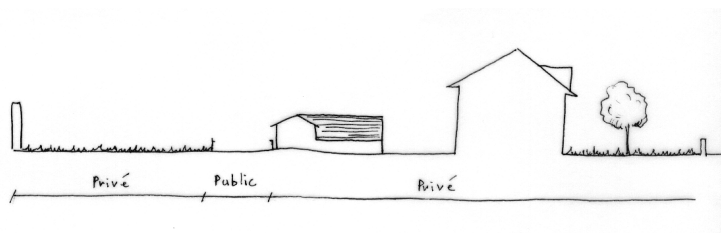
- Sur ces îlots, les maisons sont implantées en quinconces, orientées Nord/Sud. Chaque volume bâti regroupe quatre logements séparés autour desquels s'organisent les jardins.
- Cette disposition permet une relative densité tout en limitant les co-visibilités et en ménageant un éclairage satisfaisant des façades et des jardins.
- Les façades bâties créent une succession d'écrans Nord/Sud alors que d'Est en Ouest les pignons préservent une relative transparence.

RECOMMANDATIONS

- Préserver une relative transparence sur les limites Est/ouest.
- Autoriser une relative fermeture sur les limites Nord/Sud (petits côtés des îlots).
- Palette végétale à privilégier :
 - * en mitoyenneté (hauteur maxi 1,40 m) :
 - fusain
 - troène
 - grimpantes (rosiers, glycines, clématites...)
 - * sur l'intérieur de la parcelle :
 - fruitiers
 - palmiers
 - lagerstroemia



LES JARDINS – Les Casernes



CONTEXTE

- Sur l'avant, la qualité de cet espace tient à son organisation rigoureuse constituée par une continuité de jardins en lanières ouverts sur l'espace public et ouverts entre eux (l'ensemble des clôtures règne à 1,40 m).
- Ici encore, une attention particulière doit être portée, pour éviter une trop grande fermeture de cette bande de jardins.
- Sur l'arrière, l'espace est déjà refermé par une accumulation d'appentis.

RECOMMANDATIONS

- Sur l'avant, en limite sur rue ainsi qu'en mitoyenneté entre les parcelles, on privilégiera des haies taillées (hauteur maxi 1,40 m) ou des grimpantes palissées sur grillage ou clôtures. A l'intérieur des jardins on évitera les conifères et les arbres à trop grand développement.
- Sur l'arrière en revanche une plus forte densification végétale pourra être acceptée.
- Palette végétale à privilégier :
 - * en mitoyenneté (hauteur maxi 1,40 m) :
 - fusain
 - troène
 - grimpantes (rosiers, glycines, clématites...)
 - * sur l'intérieur de la parcelle :
 - fruitiers
 - palmiers
 - lagerstroemia



LES JARDINS – *Les villas des Ingénieurs*



CONTEXTE

- Au niveau des villas des ingénieurs, la continuité des jardins contribue à créer un effet de « parc » significatif à l'échelle du quartier.
- A l'intérieur de chaque parcelle, derrière les hauts murs, la végétation peut se développer avec une plus grande liberté.

RECOMMANDATIONS

- On privilégiera l'emploi d'essences à grand développement. L'abattage d'arbres sera en revanche soumis à autorisation.
- Palette végétale à privilégier : arbres de parcs à grand développement
 - platanes
 - tilleuls
 - tulipiers
 - magnolias
 - chênes...



III.6.3 – Les éléments architecturaux : matières, colorations

Les données suivantes sont issues de relevés de terrain effectués entre le 21 juin et le 02 juillet 2004. Les éléments de réflexion avancés se basent sur des constatations de terrain et ont fait l'objet de relevés sur plan et de prises de photographies.

Le traitement, les formes, les couleurs des façades ont été répertoriées sur l'ensemble de la zone, en réalisant des zooms sur les secteurs appelés îlots présentant une importance patrimoniale particulière.

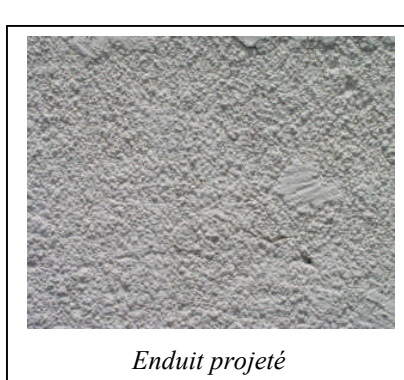
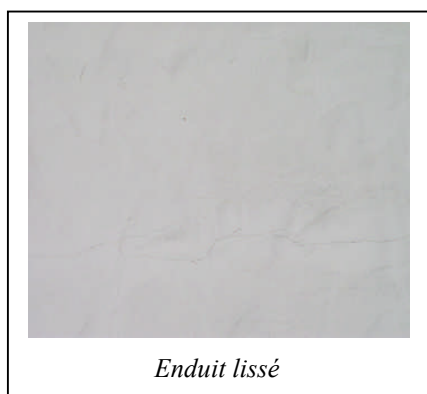
Dans le temps, ce quartier a évolué sans cadre réglementaire. Les modifications sur bâtiment ont été nombreuses mais il est possible de discerner un 'style' architectural propre à chaque îlot.

Cette phase se décompose en 3 étapes autour des enduits et du traitement des façades, des menuiseries ; le dernier volet traitera des couleurs. Chaque point reprend les caractéristiques générales, les spécificités pour chaque îlot et sont suivis d'une analyse permettant de dégager des points de réflexion dans la mise en place du règlement.

Les enduits :

Les enduits extérieurs de façades recouvrent les parois de maçonneries brutes, appelées support, avec pour triple fonction, de protéger la paroi des intempéries (pluie), d'uniformiser la paroi en rattrapant les creux et imperfections laissées par les moellons, de donner une finition esthétique à la façade par le choix de l'aspect final donné à l'enduit.

Les enduits recouvrant les façades ont fait l'objet de relevés. Leurs finitions sont de plusieurs types :



Ces différents types d'aspects d'enduits sont rencontrés et diffèrent selon l'époque où l'enduit a été réalisé. De petites différences apparaissent : le temps et les couvertures successives de peintures modifient l'aspect paysager. Certains enduits sont colorés et ne nécessitent pas l'application de peinture, c'est le sable qui le compose qui définit la coloration.



Repérage des aspects des enduits de façades

- Enduit projeté
- Enduit taloché
- Enduit lisse

L'enduit projeté est utilisé majoritairement, avec l'enduit lissé.

On note quelques exemples d'enduit taloché



Repérage des couleurs des enduits de façades

| | |
|---|-------------|
|  | Blanc |
|  | Beige jaune |
|  | Beige rosé |
|  | Brut |
|  | Moellon |
|  | Bleu |
|  | Marron |

Généralement blanc, l'enduit se trouve parfois coloré soit par l'intervention des propriétaires qui rénovent leur façade, soit par l'action du temps, qui patine la couleur originelle de l'enduit.

Les façades- îlot des casernes :

Contexte :

Deux « styles » s’opposent : les enduits lisses et projetés fins. D’un point de vue spatial, ils sont uniformément répartis sur l’ensemble de la zone. Trois bâtiments sont en crépis projetés et talochés. Ils sont marginaux et ne correspondent pas au caractère architectural de l’îlot. Les bâtiments sont concentrés et les moindres modifications de l’aspect des façades altèrent l’aspect de l’ensemble architectural constitué par ces maisons accolées.



Façades initiales dans l'îlot



Modification de l'étage

Les façades - îlot des équipements :

Contexte :

Il se compose de l'école, de l'ancienne coopérative, de la place publique et de l'église. Les enduits lisses sont ici privilégiés. Cependant, l'école présente une mosaïque d'enduits avec des murs lisses, projetés et découverts, laissant apparaître les moellons. L'église et la coopérative présente un enduit lisse.



Ecole de Notre Dame des Forges



*Ecole de Notre Dame des Forges
(vue arrière)*

Les façades- îlot des contremaîtres :

Contexte :

Dans ce cas comme pour les casernes, les proportions sont les mêmes. Les enduits lisses et projetés sont les plus utilisés. Parmi ces 2 types, le lissé est plus représenté. Cependant durant les observations, le corps principal d'habitation reposant sur un mur en moellon est souvent recouvert par un enduit projeté fin ou lissé et l'annexe sur mur de brique est recouvert d'un enduit taloché.

Cet îlot est bien conservé dans sa composition et la multiplication des teintes des enduits ne perturbe pas trop le paysage en raison de la présence de jardins et d'espaces clos.



Vue aérienne de l'ensemble de maisons



Une maison comportant 4 logements

Les façades - îlot des ingénieurs :

Contexte :

Cet îlot est le plus petit en taille et peut être le mieux conservé dans son intégralité. Les façades sont recouvertes par un enduit projeté ou parfois taloché.

On notera l'emploi d'un enduit lissé venant souligner les encadrement de baies ou les chaînages de pierres d'angles sur certaines maisons.



Façade de villa des ingénieurs



Les façades - Rue André Dubois:

La rue paraît très hétérogène et au-delà des enduits qui sont lisses et projetés, les couleurs vont jouer un rôle encore plus important et apporter un sentiment de diversité très fort.



Les photos présentent sur un même bâtiment 4 couleurs différentes avec des enduits eux mêmes différents. Cet exemple est révélateur d'une évolution non maîtrisée qui a permis de donner ce caractère hétérogène. Les bâtiments sont bien individualisés et tout au long de la rue il est difficile de cerner un ensemble architectural.

Cette menace est palpable dans une bonne partie de la zone en dehors des îlots qui sont généralement assez bien entretenus. Toutefois, un seul bâtiment moins bien entretenu peut donner une impression de laisser aller. Il est donc important de sensibiliser



Les façades – Avenue Perse et rue Timbaud:

L'avenue Maurice Perse était le chemin d'accès à l'usine des Forges. Quelques édifices semblent appartenir au style architectural initial. Leur présence est marginale et l'état du bâti est assez négligé.

La rue Timbaud, parallèle à la voie de chemin de fer est assez décousue dans sa composition architecturale. Malgré une forte représentation de façades en enduits projetés et talochés ou encore en moellon, l'impression générale laisse une vision très hétérogène.

Un exemple d'incohérence : au-delà d'une limite verticale, les moellons sont découverts sur la partie basse et l'étage est couvert par un enduit lisse.



Façade rue Timbaud

Cette construction est située en lieu et place d'un ancien commerce. Les modifications transforment profondément le bâtiment et contribue à rendre l'espace hétérogène (au niveau des couleurs des enduits, des menuiseries...)



Façade en travaux et incohérente

Les menuiseries :

Les contrevents

Les exemples présentés participent au caractère architectural de chaque îlot.

- L'îlot des casernes présente des contrevents pleins en bois.
- L'îlot des contremaîtres présente des contrevents en bois, qui sont soit pleins, soit persiennés sur une faible hauteur. Ces derniers se situant généralement à l'étage.
- L'îlot des ingénieurs présente des contrevents bois pleins, partiellement ou totalement persiennés. Ces derniers sont alors disposés aux étages.



Les casernes



Les contremaîtres



Volet sur une villa des ingénieurs

Sur le reste du quartier, on note que les contrevents sont en bois sur les maisons anciennes. Pleins ou persiennés, ils respectent une distinction de traitement selon les niveaux au plan architectural.



Avenue André Dubois



Rue André Dubois

La majorité des menuiseries sont en bois, cependant le P.V.C se multiplie dans l'ensemble de la zone et les volets roulants sont également présents dans tous les principaux îlots.



- Bois
- Bleu
- Blanc
- Vert
- Rouge
- Marron
- Gris

Les couleurs rouges et vertes sont fortement utilisées. Mais on note qu'au fil du temps de nombreuses autres colorations sont venues modifier la perception des îlots. Les indications sous forme bicolore dans le bâti indique une utilisation de coloris différents sur une même façade, que ce soit par niveau ou par travées (horizontalement ou verticalement) ce qui est un facteur de déséquilibre dans la perception de l'ensemble architectural.

III.7.- LE PATRIMOINE BATI protégé

– LE MONUMENT HISTORIQUE

l'église Notre-Dame des Forges est inscrite à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques par arrêté du 12 avril 2001.

Le périmètre de 500m de protection au titre des abords de Monument Historique couvre un territoire débordant largement des limites du quartier de la Cité des Forges.

De plus, cette emprise couvre deux communes : BOUCAU et TARNOS et s'étend sur deux départements : LANDES et PYRENEES ATLANTIQUES.

Compte tenu du tracé de la limite entre les deux départements, certaines parcelles se trouvent « coupées en deux » ; ce qui est également le cas pour une maison située dans le quartier des ingénieurs!



La protection au titre des abords de l'église couvre la totalité du quartier de la Cité des Forges élargi aux secteurs des usines

III.8- LE PATRIMOINE BATI et LES ELEMENTS ARCHITECTURAUX non protégés

III.8.1 - LES ELEMENTS GENERAUX

La hauteur du bâti

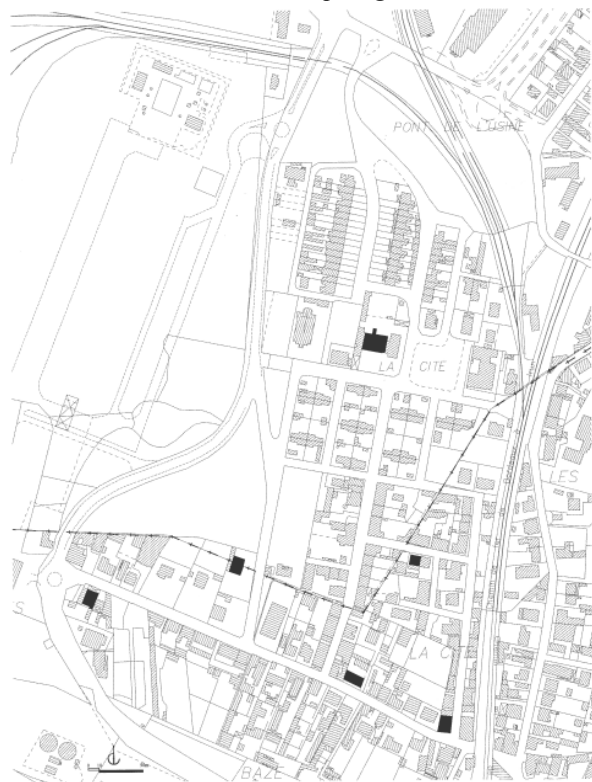
Le quartier de la Cité des forges présente une unité de hauteur du bâti, exception faite des éléments particuliers comme l'église, ou quelques maisons hautes éparses.



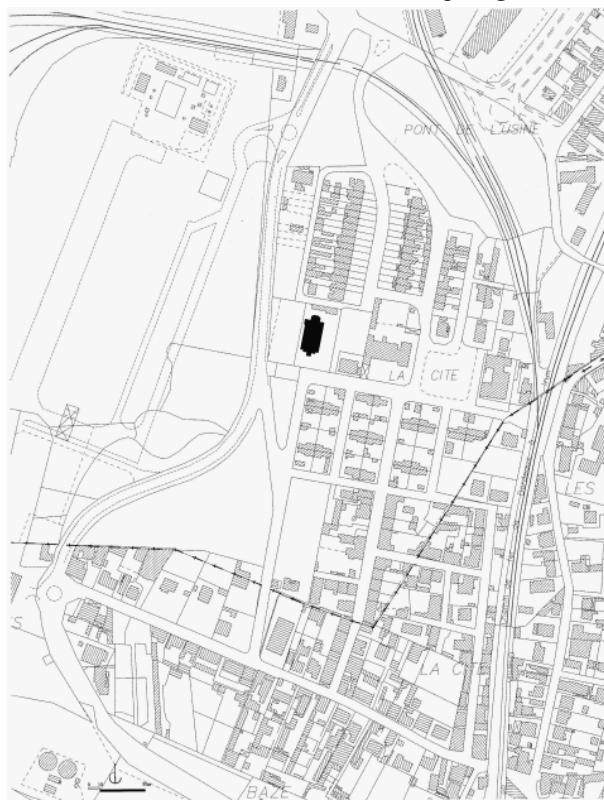
Repérage des Rez-de-chaussé



Repérage des R+1



Repérage des R+2



Repérage des R+3 et plus

Les matériaux de couverture

Accompagnant le vélum général du quartier, les matériaux de couvertures participent également à la perception du lieu, que ce soit dans son unité ou dans ses aspects les plus désordonnés.

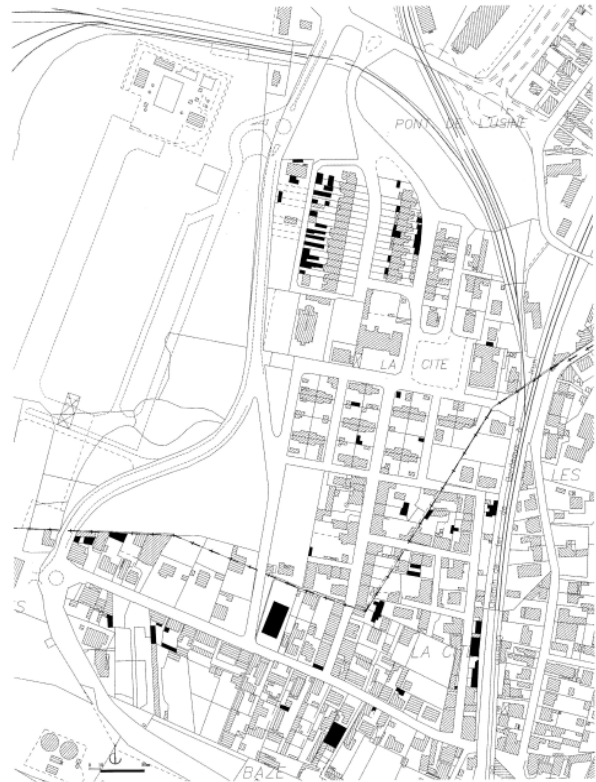
Ainsi, l'emploi de la tuile de terre cuite (généralement « tuile de Marseille ») est très répandu en particulier pour les maisons d'habitation ; la tôle ondulée étant utilisée pour les annexes à l'habitation (garages, abris de jardin), les grands hangars.

Quelques rares toitures terrasses abritent des garages.

A noter l'adjonction de vérandas sur certaines maisons ouvrières, du côté le plus exposé, vers l'Ouest.



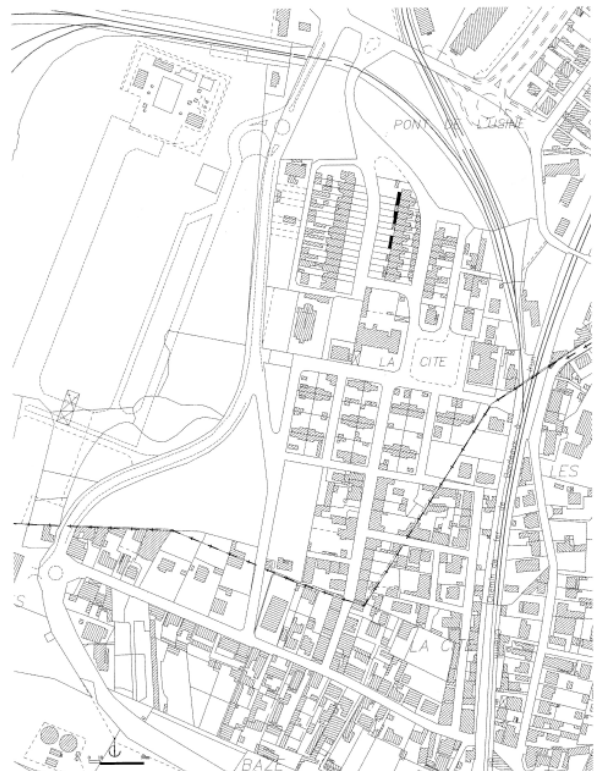
Repérage des couvertures en tuiles de terre cuite



Repérage des couvertures en tôle ondulée



Repérage des toitures terrasses



Repérage des vérandas

III.8.2 - LES ELEMENTS DE LA TYPOLOGIE ARCHITECTURALE

Les casernes

CONTEXTE

Architecture composée de modules répétitifs, l'îlot des casernes juxtapose ces éléments les uns à côté des autres, se multipliant à la demande.



ELEMENTS DE VOCABULAIRE

Le module de l'habitat est composé :

- d'un corps de logis principal, à rez-de-chaussée plus combles, couvert par une toiture à 2 pentes avec égout sur rue en tuiles de Marseille, au faitage parallèle à la rue. Le rez de chaussée abrite le séjour sur jardin et les chambres sur l'arrière. Et en comble, les chambres sont éclairées par une lucarne bois disposée sur le trumeau, entre fenêtre et porte du rez-de-chaussée du côté de la rue principale, et au-dessus de la fenêtre du rez-de-chaussée du côté du jardin arrière
- une première extension arrière à rez-de-chaussée et à pignon sur jardin, couverte en tuile de Marseille, abrite la cuisine
- une seconde extension, couverte par une toiture à une pente reprenant les dispositions de la toiture principale, à égout sur jardin, abrite les sanitaires

Accès :

On accède à l'entrée du logement depuis la rue principale par une allée rectiligne minérale, tracée dans le jardin engazonné ou potagé, placée en face de la porte d'entrée et disposée sur le côté de la façade

Menuiserie- Charpente:

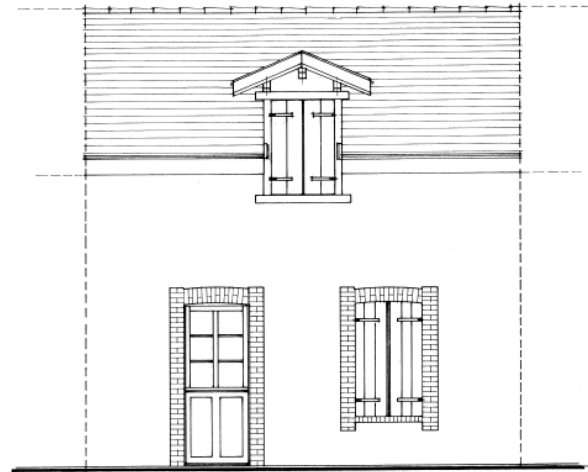
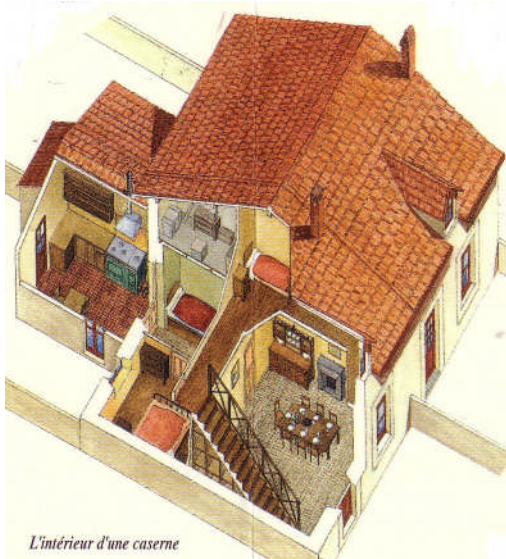
Le rez-de-chaussée comporte une fenêtre en bois avec contrevents en planches de bois, une porte en bois. L'étage comporte une lucarne en bois, avec contrevents en bois. La charpente est en débord sur le mur.

Maçonnerie :

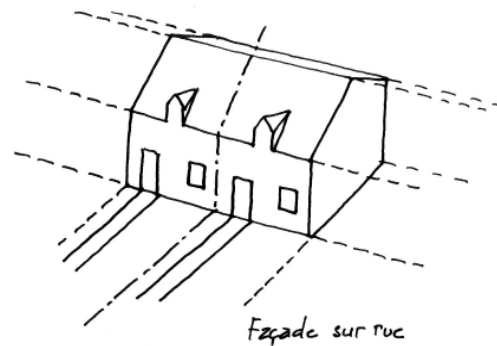
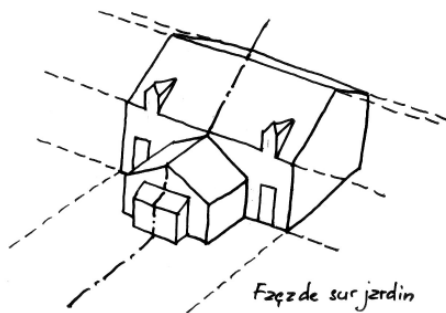
Les deux baies du rez-de-chaussée disposent d'encadrements en briques, dont on retrouve la trace sur les plus anciennes casernes.

Les casernes plus récentes disposent d'encadrement saillants en surépaisseur d'enduit ; la lucarne n'est alors pas en bois mais en maçonnerie enduite.

Une cheminée en brique, plus récemment enduite, est disposée latéralement, sur le versant côté rue principale.



Le modèle initial



Les appentis

Disposés sur l'accès arrière des parcelles en lanière, ils se composent d'un garage aligné sur la rue et de diverses cabanes servant aux travaux du jardin potager. Construits en bois ou tôle, ces petits édifices occupent une place importante sur la parcelle.

Des *transformations* du « modèle » initial ont vu le jour au fil du temps :



- Disparition de l'allée d'accès à la porte d'entrée
 - Transformation du jardin en terrasse
 - Elargissement de la lucarne
 - Surélévation du bâti avec transformation de la pente de la toiture et par conséquent de son matériaux de couverture
 - Transformation des menuiseries (vitrage plein, petits bois à partition horizontale)
- Ajout d'un abri de type «auvent » sur l'entrée
 - Elévation d'un mur entre les parcelles

Les maisons des contremâîtres

CONTEXTE

Architecture composée de grosses maisons abritant plusieurs appartements.

Disposées à l'angle de plusieurs parcelles, elles offrent à leurs occupants un jardin indépendant.

Les parcelles ainsi disposées regroupent 4 logements en une maison et quatre jardins en une unité de paysage. En leur centre était disposé un puit commun aux quatre jardins, qui permettait également un échange entre les parcelles, à la fois élément social et sécuritaire important. Les enfants passaient d'un jardin à l'autre sans passer par l'espace public de la rue.



Les annexes, comme le garage sont placées de part et d'autre d'une limite latérale, regroupant ainsi les petits édifices, en léger retrait sur la rue d'environ 1m50.



ELEMENTS DE VOCABULAIRE

La maison est composée :

- d'un corps de logis principal, à rez-de-chaussée plus un étage, couvert par une toiture à deux pentes avec pignon sur rue, en tuiles de Marseille, au faitage perpendiculaire à la rue d'accès.

On notera que le modèle le plus courant est la disposition à deux travées donc dissymétrique.

Les maisons à une travée centrale principale occupent les extrémités d'îlots.

Il n'existe qu'une seule maison à trois travées.

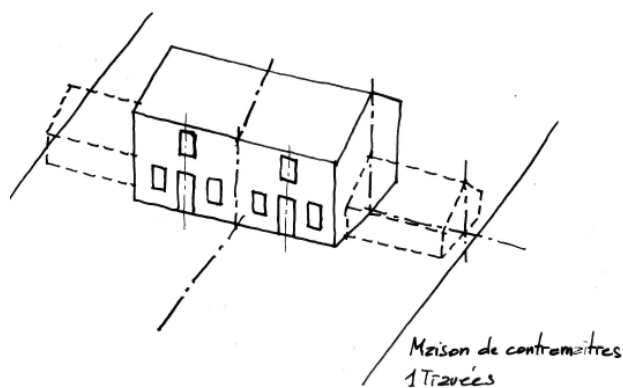
Les déclinaisons

Les maisons se déclinent selon plusieurs types :

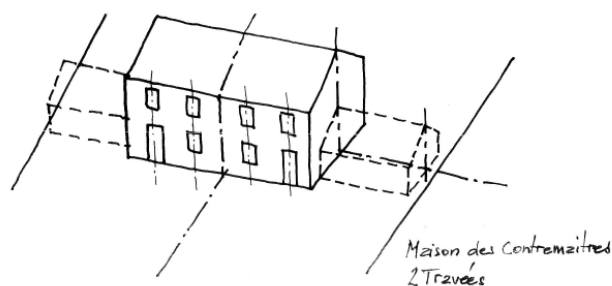
- Les maisons à une travée principale (RdC + Etage) disposée au centre de la façade, flanquée de deux ouvertures symétriques en rez-de-chaussée de part et d'autre de la porte d'entrée,
- Les maisons à deux travées, disposant d'une entrée décalée, sur l'extrémité.
- Les maisons à trois travées avec entrée disposée en position centrale.

L'extension

Dans tous les cas, l'extension se cale sur la façade pignon, dépourvue de percements ou parfois disposant d'une ouverture orthogonale ou circulaire située dans l'axe du faitage, au niveau du 1^o étage.

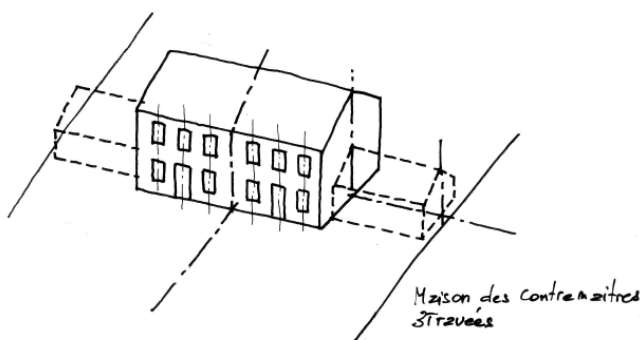


Modèle à travée centrale



Modèle à deux travées

Maison à trois travées



Situation des différents modèles



Menuiserie – Charpente :

La toiture à deux pentes est couverte en tuile de type Marseille. Des cheminées sont disposées latéralement et/ou au centre de la maison.

La toiture du garage reprend les mêmes dispositions que celle du bati principal : orientation, matériau, pente
Les portes et fenêtres en bois reçoivent des contrevents en bois à lame pleine et/ou partiellement persiennées.

Maçonnerie

Les encadrements des baies viennent en surépaisseur par rapport au nu du mur.



La maison se distingue par son volume simple proche de la rue. Le garage placé sur la façade pignon reprend la composition du volume principal en pignon avec une pente de toiture identique



L'enduit de façade a été retiré. Le moellon apparent devra être enduit de manière à techniquement protéger la maçonnerie des intempéries et esthétiquement redonner l'aspect originel au bâtiment, qui a été construit de manière à recevoir un enduit.



Des transformations du « modèle » initial ont vu le jour au fil du temps :

- Percements de la façade pignon
- Ouvertures bouchées
- Larmiers disposés sur les ouvertures les plus exposées
- Dissymétrie du toit des garages suite à des extensions
- Ajout d'annexes dans les jardins

Les maisons des ingénieurs

CONTEXTE

Architecture composée de 4 grosses maisons de maîtres, au milieu de parcs ceints de hauts murs.

Disposées au milieu de la parcelle, elles disposent d'un parc qui participe à la perception de l'ensemble par les essences qu'il abrite, en particulier les arbres de haut jet.

Les annexes, comme le garage sont placés latéralement, en bordure de parcelle et non contre la maison.



ELEMENTS DE VOCABULAIRE

La maison est composé :

- d'un corps de logis principal, à rez-de-chaussée plus un étage, et combles habitables, couvert par une toiture en tuiles de type Marseille. Le volume est relativement symétrique ce qui permet de développer plusieurs façades de même importance. Le faîtage est orienté Nord/Sud et Est/Ouest. Toiture à plusieurs pentes avec pignon sur chacune de ses faces.

Les annexes

Les annexes se calent sur la limite de parcelle, et ne viennent pas s'accoler à la maison principale.

Menuiserie – Charpente :

La toiture à quatre pentes est couverte en tuile de Marseille. Des cheminées sont disposées latéralement, en partie basse des versants de toiture ce qui leur confère une grande hauteur.

Les portes et fenêtres en bois reçoivent des contrevents en bois à lames plus ou moins persiennées selon l'étage.



Cette villa a été bâtie pour le fils du directeur des forges de l'Adour.
C'est la mieux conservée de toutes les villas des ingénieurs.

Une particularité de cette maison : sur la façade située sur la gauche de l'image, la travée qui jouxte le chaînage d'angle est composée de fausses fenêtres, uniquement destinées à assurer la symétrie architecturale. Les volets sont toujours clos, puisque fixés directement sur la maçonnerie.



La particularité de ces villas était qu'elles soient très peu visibles de l'espace public. Implantées dans un parc, dont la végétation et les hauts murs de clôtures, assuraient l'intimité.



Les maçonneries, constituées de moellons, sont destinées à être enduites. Les encadrements de pierres sont généralement disposés en surépaisseur du moellon de manière à permettre à la couche d'enduit de venir au nu de l'encadrement ou en très léger retrait.



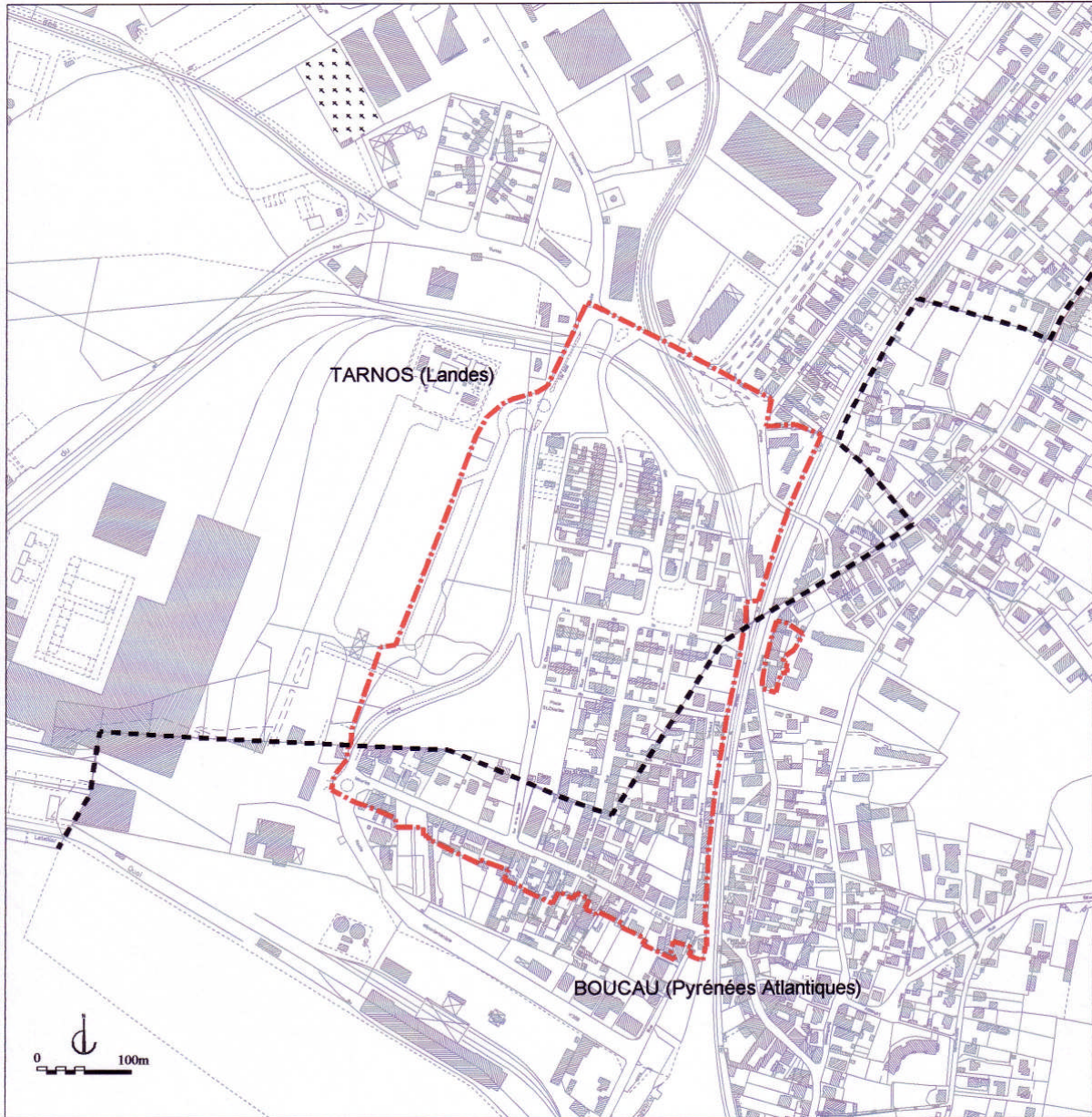
Les façades sont traitées de manière relativement symétrique, avec pignon. La cheminée en brique apparente est un élément important de l'architecture. La hiérarchie de traitement des contrevents, selon qu'ils sont plus ou moins persiennés participent à la composition.

Situation des différentes villas

IV – LE PERIMETRE DE Z.P.P.A.U.P.

Le périmètre proposé au titre de la Z.P.P.A.U.P. est délimité au Sud par la frange bâtie le long de la rue Maurice Perse, à l'Est par la voie de chemin de fer, à l'Ouest par les espaces libres en limite avec le secteur des usines, au Nord, le périmètre englobe les espaces libres compris entre le quartier de la Cité des Forges et les usines.

La zone comprend dans son périmètre l'ancienne école de la cité située au Nord-Est du quartier, pour sa valeur dans la mémoire collective.



Pèrimètre de la Z.P.P.A.U.P.

PRINCIPAUX DOCUMENTS CONSULTES

- « *La cité des Forges 1880-1939 . Tranche de vie de nos quartiers* » par Jacques VERGES
- « *Memoire en Images : BOUCAU et TARNOS* » par Jean Pierre CAZAUX
- *Promenons-nous à TARNOS – Le centre ville – La Cité des Forges*
- « *IV^o centenaire du détournement de l'Adour 1578 – 1978* » Société des Sciences lettres et Arts de Bayonne

(Certains textes et dessins ont été empruntés à ces documents pour illustrer les propos de notre étude).

PERSONNES AYANT PARTICIPE A L'ELABORATION DU DOCUMENT

| | |
|--|---|
| VILLE DE TARNOS élus et services communaux | Madame le Maire, Mme FONTENAS |
| | Monsieur le Maire M. LESPADÉ |
| | Mme ARLAS, Directrice Générale des Services |
| | M. LASPLACETTES, Responsable Service Cadre de Vie – Urbanisme |
| | M. BONNOT, Directeur Services Techniques |
| | M. GARAT, Service Cadre de Vie - Urbanisme |
| | M. Remy DOURTHE, stagiaire |
| | |
| VILLE DE BOUCAU élus et services communaux | M. PEDROSA, adjoint urbanisme |
| | M. CORRALES, services techniques |
| | Mme LARREDE, services techniques |
| | |
| | |
| DRAC | M. EYMARD |
| SDAP Landes | M. FAIVRE, architecte des bâtiments de France |
| | M. LAFARGUE |
| SDAP Pyrénées Atlantiques | Mme MANGIN-PAYEN, architecte des bâtiments de France |
| DDE40 | Mme AIME |
| Subdivision de Capbreton | |
| Communauté des Communes | M. MAILHARRANCIN |
| | |
| CHARGES D'ETUDE | Mme VANEL-DULUC, architecte |
| | M. TRICAUD, paysagiste |